



L'état des terres et territoires des Peuples autochtones et des Communautés locales

Un examen technique de l'état des terres des Peuples autochtones et des Communautés locales, de leur contribution à la conservation de la biodiversité mondiale et aux services écosystémiques, des pressions qu'ils subissent et des recommandations d'actions

DÉDICACE

Ce rapport est dédié à Ghanimat Azhdari,¹ une jeune leader passionnée de la tribu Qashqai en Iran. Spécialiste des systèmes d'information géographique (SIG) et de la cartographie communautaire, Ghanimat a travaillé sans relâche pour soutenir la documentation participative des territoires de vie et des fédérations et unions nationales de tribus nomades en Iran (UNINOMAD et UNICAMEL). Elle apportait ses connaissances et ses compétences approfondies à l'élaboration de ce rapport lorsqu'elle est décédée subitement le 8 janvier 2020. Ghanimat a joué un rôle important dans le Centre pour le développement durable et l'environnement (CENESTA), le Consortium ICCA et LandMark et soutenait sa thèse à l'Université

de Guelph au moment de son décès. Elle nous manque beaucoup. Son travail durant sa vie sur terre se poursuivra à travers l'engagement de nombreuses personnes dont elle a touché la vie.

Nous remercions également les propriétaires traditionnels et les gardiens des terres et des eaux qui constituent la base de ce rapport, ainsi que ceux dont les territoires traditionnels ont été occupés par les auteurs géographiquement dispersés pendant la rédaction de ce rapport.

CITATION

Recommended citation: WWF^[1], UNEP-WCMC^[2], SGP/ICCA-GSI^[3], LM^[4], TNC^[5], CI^[6], WCS^[7], EP^[8], ILC-S^[9], CM^[10], IUCN^[11] L'état des terres et territoires des Peuples autochtones et des Communautés locales: Un examen technique of the state of Indigenous Peoples' and Local Communities' lands, their contributions to global biodiversity conservation and ecosystem services, the pressures they face, and recommendations for actions Gland, Switzerland (2021)

- ^[1] World Wide Fund for Nature
^[2] UN Environment Programme World Conservation Monitoring Centre
^[3] GEF Small Grants Programme, ICCA-Global Support Initiative
^[4] LandMark Global Platform of Indigenous and Community Lands
^[5] The Nature Conservancy

- ^[6] Conservation International,
^[7] Wildlife Conservation Society
^[8] UNDP Equator Prize
^[9] International Land Coalition Secretariat
^[10] Conservation Matters LLC
^[11] International Union for Conservation of Nature

CONTRIBUTIONS

Ce rapport est le produit d'un processus de co-création inclusif qui a débuté avec les organisations collaboratrices suivantes, qui ont rassemblé des idées et des questions de recherche ainsi que des données, des analyses et de l'expertise. Ensemble, ils ont fourni des conseils stratégiques sur l'analyse, l'interprétation des résultats et la rédaction du rapport (liste par ordre alphabétique) :

- Asociación Latinoamericana para el Desarrollo Alternativo (ALDEA)
- La Coordinadora de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica (COICA)
- Conservation Matters LLC
- Conservation International (CI)
- International Land Coalition Secretariat (ILC Secretariat)
- International Union for Conservation of Nature (IUCN)
- GEF Small Grants Programme, ICCA-Global Support Initiative (ICCA GSI)
- LandMark (Global Platform for Indigenous and Community Lands)
- RECONCILE/ILC Rangelands Initiative-African Component
- The Nature Conservancy (TNC)
- United Nations Development Programme (UNDP) Equator Prize
- United Nations Environment Programme World Conservation Monitoring Centre (UNEP-WCMC)
- Wildlife Conservation Society (WCS)
- World Resources Institute (WRI)
- World Wide Fund for Nature (WWF)

Principaux auteurs

- Colleen Corrigan, Conservation Matters LLC
- Heather C. Bingham, UN Environment Programme World Conservation Monitoring Centre (UNEP-WCMC)
- Joost Van Montfort, WWF International

Équipe technique scientifique et fournisseurs de données

- Ward Anseeuw, International Land Coalition Secretariat/Landmark
- Scott Atkinson, UNDP
- Heather C. Bingham, UN Environment Programme World Conservation Monitoring Centre
- Pam Collins, Conservation International
- Colleen Corrigan, Conservation Matters LLC
- Brandie Fariss, The Nature Conservancy
- Joe Gosling, UN Environment Programme World Conservation Monitoring Centre
- Pablo Izquierdo, WWF-Norway
- Nina Kantcheva, UNDP
- Peter Ken Otieno, RECONCILE/Rangelands Initiative-African Component
- Christina Kennedy, The Nature Conservancy
- Paola Maldonado Tobar, Asociación Latinoamericana para Desarrollo Alternativo, ALDEA
- Jim Oakleaf, The Nature Conservancy
- David Patterson, WWF-UK
- Sushma Shrestha, Conservation International
- Jessica Stewart, UN Environment Programme World Conservation Monitoring Centre
- Katie Reynter, World Resources Institute

Groupe de pilotage et de révision

- Andrea Burgess, TNC
- Jamison Ervin, UNDP
- José Gregorio Díaz Mirabal, Coordinadora de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica (COICA)
- Alain Frechette, Rights and Resources Initiative
- Delfin Jr. Ganapin, WWF International
- Terence Hay-Edie, UNDP-implemented GEF Small Grants Programme (SGP)
- Holly Jonas, ICCA Consortium
- Naomi Kingston, UN Environment Programme World Conservation Monitoring Centre
- Michael Looker, The Nature Conservancy
- Judy Oglethorpe, WWF-US
- Pablo Pacheco, WWF-US
- Michael Painter, Wildlife Conservation Society
- José Gregorio Díaz Mirabal, Coordinadora de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica (COICA)
- David Rubio, International Land Coalition Secretariat/Landmark
- Jenny Springer, IUCN
- John Tayleur, UN Environment Programme World Conservation Monitoring Centre
- Dave de Vera, Philippine Association for Intercultural Development (PAFID)
- Peter Veit, World Resources Institute
- Kristen Walker-Painemilla, Conservation International

Les représentants et experts suivants de l'IPLC ont revu ce rapport :

- Dominique Bikaba, Strong Roots, DRC
- Joji Carino, Forest Peoples Programme
- Minnie Degawan, Kankanaey/Igorot/Conservation International
- Maurizio F. Ferrari, Forest Peoples Programme
- Cindy Julianty, Working Group ICCAs, Indonesia
- Kasmita Widodo, Working Group ICCAs, Indonesia
- Edward Loure, Ujamaa Community Resource Team (UCRT), Tanzania
- Roberto Múkaru Borrero, Tribal Link Foundation
- Lucy Mulenkei, Indigenous Women Biodiversity Network, International Forum on Biodiversity and International Forum of Indigenous Women
- Hindou Oumarou Ibrahim, IPACC
- PACOS Trust, Malaysia
- Giovanni Reyes, Sagada-born Kankanaey-Igorot, Philippine ICCA Consortium
- Makko Sinandai, Ujamaa Community Resource Team (UCRT), Tanzania
- Yolanda Teran, Indigenous Women Network on Biodiversity from Latin America and the Caribbean, RMIB-LAC

Autres contributions :

- Conception du rapport : Ralph Design Ltd
- Conception d'infographies : Ines Hirata

Une version modifiée du jeu de données sur les terres des PALC élaborée pour ce rapport est disponible, sous réserve de conditions d'utilisation spécifiques, auprès du PNUE-WCMC. Veuillez contacter protectedareas@unep-wcmc.org.

Avis de non-responsabilité : Toutes les photos de ce rapport ont été sélectionnées dans les bases de données du WWF et du Prix Equateur du PNUD et, le cas échéant, une autorisation de modèle a été obtenue pour garantir le consentement des personnes. Veuillez-vous reporter à la page 61 pour les crédits photographiques.

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

CBD	Convention sur la diversité biologique	IUCN	Union internationale pour la conservation de la nature
DPI	Indice du potentiel de développement	KBA	Zone clé pour la biodiversité
FPIC	Consentement libre, préalable et éclairé	Non-IPLC PA	Aire protégée sous la gouverne d'un acteur (par ex. Etat ou privé) autre que les Peuples autochtones et les Communautés locales. Les accords de gouvernance partagée font partie de cette catégorie.
GBF	Cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020	OECEM	Autres mesures efficaces de conservation par zone
FEM	Fonds pour l'environnement mondial	PA	Aire protégée
GHM	Global Human Modification (Modification humaine à l'échelle mondiale)	UNDRIP	Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples autochtones
IBA	Zone importante pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité	WD-OECM	Base de données mondiale sur les autres mesures efficaces de conservation par zone
ICCA	Territoires et zones conservés par les Peuples autochtones et les Communautés locales ; également appelés "territoires de vie".	WDPA	Base de données mondiale sur les aires protégées
IPLC	Peuples autochtones et les Communautés locales		
IPLC PA	Aire protégée sous la gouverne des Peuples autochtones et/ou des Communautés locales		

COLLABORATION

Ce rapport est le fruit d'une collaboration unique et large d'organisations et de personnes clés issues d'horizons différents mais ayant un objectif commun : mieux comprendre, mettre en lumière et soutenir les Peuples autochtones et les Communautés locales (PACL) ainsi que leur rôle essentiel dans la conservation et la durabilité. Les premières discussions ont eu lieu lors d'un atelier organisé à Bali en janvier 2019 et conçu conjointement par le Programme sur la gouvernance du WWF et le Consortium ICCA. Des ateliers complémentaires ont été organisés par le PNUE-WCMC et le WWF à Cambridge, au Royaume-Uni (mars 2019) et par le WRI à Washington DC (juillet 2019). Ces ateliers ont ouvert la voie à des réunions techniques et à la construction d'une collaboration stratégique plus large. Les organisations ayant pris part à ce rapport sont notamment des ONG mondiales de conservation, des ONG axées sur les droits de l'Homme, des alliances mondiales, des entités onusiennes, des experts des PACL, des personnes et d'autres parties représentant des organisations dirigées par les PACL. Toutes ces parties prenantes ont apporté des compétences, une expertise et des ressources complémentaires, ainsi qu'une volonté de partager des informations et des idées dans un but commun. Un processus consultatif transparent a permis de garantir l'établissement d'un rapport utile pour les PACL et les organisations visant à les soutenir. Le but recherché est de s'aligner sur les messages ou informations fournis par les PACL eux-mêmes, sans les contredire, et de préparer le terrain pour un ensemble plus large d'actions, de collaborations et de recherches futures.

Les sources de données et les réserves y afférentes sont décrites dans ce rapport afin que les PACL, les organisations de la société civile, les donateurs, les agences gouvernementales et autres puissent exploiter les extraits pour leurs propres besoins et/ou collaborations. Pour combler les lacunes identifiées dans ce rapport technique, il faudra un investissement important en temps et en ressources. Cela nécessitera également des contributions de la part d'un large éventail de partenaires et d'organisations, en particulier les PACL qui sont les détenteurs des droits et les gardiens de leurs terres, territoires, eaux et ressources. Seule une collaboration véritablement mondiale, transparente et engagée de diverses organisations permettra de cerner de manière complète et précise la contribution des PACL à la conservation de la nature, les pressions auxquelles ils sont confrontés et les possibilités de soutenir leurs priorités et parcours autodéterminés.

Les auteurs et les contributeurs de ce rapport s'en remettent aux PACL en ce qui concerne la manière dont les résultats présentés ici devraient être traduits en actions spécifiques par les parties prenantes concernées. Bien que des recommandations générales aient été élaborées en consultation avec les représentants des PACL, toute politique spécifique s'appuyant sur les conclusions du rapport devrait faire l'objet d'une consultation plus approfondie avec les PACL et s'aligner sur leurs données ainsi que sur leurs systèmes de connaissances autochtones et locales. Les recommandations formulées dans ce rapport sont les suivantes : (1) les droits des PACL sur les terres, les eaux et les ressources devraient être reconnus et formalisés, et (2) les PACL devraient recevoir une reconnaissance, des garanties et un soutien appropriés pour leur contribution à la conservation. Les formes de reconnaissance et de soutien adaptées à une situation donnée devraient toujours être définies par les PACL eux-mêmes.



¹ Page commémorative de Ghanimat: www.iccaconsortium.org/index.php/2020/01/08/a-tribute-to-ghanimat-azhdari/



Table des matières

- Dédicace 2
- Citation 2
- Contributions 2
- Liste des acronymes et abréviations 3
- Collaboration 3
- Table des matières 5**
- Synthèse des principales conclusions 7**
- 1. Contexte 11**
 - Objectif du présent rapport 12
- 2. Introduction 15**
 - Notes sur l'approche et l'interprétation des résultats 17
- 3. Contexte juridique et politique 21**
 - Encadré 3.1. Contexte juridique des droits des Peuples autochtones 21
- 4. Méthodes 25**
 - Production de la couche de base des terres des PACL 25
 - Préparation des superpositions 26
- 5. Analyse mondiale 31**
 - Couverture des terres des PACL 31
 - Terres des PACL et zones clés pour la biodiversité 32
 - Services écosystémiques et Terres des PACL 33
 - Terres des PACL, écorégions terrestres et biomes 34
 - Etat écologique des terres des PACL 35
 - Les pressions du développement futur sur les terres des PACL 36
- 6. Études de cas nationales 39**
 - L'Équateur 39
 - Les Philippines 42
- 7. Recherches futures et recommandations d'actions 45**
 - Un appel commun à l'action 49
- 8. Conclusion 51**
- Références 53**
- Annexe 1. Jeux de données utilisés dans l'analyse mondiale 57**
- Annexe 2. Jeux de données utilisés dans les analyses nationales 59**
- Annexe 3. Méthodologie détaillée 60**
 - Généralités 60



Synthèse des principales conclusions

À l'heure où des menaces sans précédent pèsent sur l'environnement mondial, le leadership local en matière de gouvernance et de gestion des ressources naturelles s'impose de plus en plus comme une solution essentielle pour les populations et la nature. L'un des principaux défis consiste à identifier les voies les mieux indiquées pour favoriser la résilience et la sécurité des gardiens locaux de l'environnement dans le monde entier. En réponse, un certain nombre d'organisations de conservation et de contributeurs ont travaillé en collaboration pendant de nombreux mois pour développer un processus analytique transparent, en consultation avec des représentants et des experts des Peuples autochtones et des Communautés locales (PACL), afin de parvenir à un ensemble de conclusions techniques sur les valeurs de conservation spatialement pertinentes des terres des PACL et à des recommandations connexes pour les organisations travaillant avec les PACL ou dont les actions peuvent les toucher.

Cette analyse mondiale des terres des PACL² fournit une évaluation scientifique susceptible d'être utilisée pour guider la mise en place de politiques, de recherches et d'autres actions soutenant les PACL ainsi que leurs coutumes et pratiques qui ont effectivement ou potentiellement des résultats de conservation efficaces à travers le monde. Bien que basés sur les meilleures données disponibles, les résultats sont probablement une sous-estimation de l'étendue réelle des terres des PACL.³ Etant axés sur la conservation, les résultats ne peuvent pas non plus refléter les autres valeurs diverses des terres des PACL, notamment les valeurs culturelles et spirituelles souvent liées et intégrées aux contextes sociaux, politiques, économiques et géographiques. Malgré ces limites, les résultats clés suivants militent en faveur d'un programme commun de respect, de reconnaissance et de soutien de ceux qui jouent un rôle clé dans la protection de la nature, et dont le rôle et le bien-être sont essentiels à l'atteinte des objectifs mondiaux de développement durable.

Le rapport indique que :

1. Les Peuples autochtones et les Communautés locales (PACL)⁴ sont des gardiens essentiels des derniers paysages naturels de la planète. À ce titre, l'on ne pourra atteindre les buts et objectifs ambitieux du cadre mondial pour la biodiversité post-2020 sans les terres et territoires reconnus, entretenus, protégés et restaurés par les PACL. Les PACL méritent une reconnaissance appropriée de leurs droits et de leur autorité de gouvernance, ainsi qu'un soutien pour une participation équitable et efficace à ces efforts mondiaux. Ce rapport technique relève qu'au moins 32% (soit 43,5 millions de km²) des terres mondiales et des eaux intérieures associées sont détenues ou régies par des PACL, que ce soit par des moyens légaux ou coutumiers.⁵ Ceci constitue une augmentation par rapport aux estimations précédentes découlant de méthodologies similaires (voir IPBES, 2019), en grande partie due à l'ajout des terres des Communautés locales. Ce résultat est significatif à la lumière du fait que seulement 15,4 % des terres de la planète se situent dans des aires protégées (PNUE-WCMC et UICN, 2021), même s'il existe un certain chevauchement entre les deux

L'on ne pourra atteindre les buts et objectifs ambitieux du cadre mondial pour la biodiversité post-2020 sans les terres et territoires reconnus, entretenus, protégés et restaurés par les PACL.

affectations des terres. Les PACL doivent être reconnus comme des détenteurs de droits et des décideurs essentiels à la conservation et à l'utilisation durable des ressources naturelles. Leur contribution historique et actuelle à la conservation, ainsi que leurs droits et leur autorité en matière de gouvernance, doivent être reconnus et soutenus, notamment dans le contexte du cadre mondial de la biodiversité post-2020 et de sa mise en œuvre.

2 Dans ce rapport, nous définissons les terres des Peuples autochtones et des Communautés locales comme les terres qui sont détenues ou gouvernées par les PACL, avec ou sans reconnaissance légale. Cette définition couvre les terres occupées ou détenues par les PACL, mais pas les terres où les PACL utilisent les ressources s'ils ne sont pas également responsables des décisions en matière de gestion.

3 Les données et les résultats présentés ne sont pas destinés à contraster ou à contester d'autres données ou résultats utilisés par les PACL, qui sont souvent fondés sur des méthodologies différentes.

4 Voir Kothari *et al.* (2012), en particulier l'annexe 5, pour une élaboration plus complète de l'histoire et de la définition des " Peuples autochtones et des Communautés locales " et d'autres termes pertinents. Voir également les informations supplémentaires de Garnett *et al.* (2018). L'UICN définit les territoires et zones conservés par les Peuples autochtones et les Communautés locales (ICCA) comme " des écosystèmes naturels et/ou modifiés, présentant des valeurs importantes de biodiversité, des avantages écologiques et des valeurs culturelles, conservés volontairement par les Peuples autochtones et les Communautés locales, par le biais de lois coutumières ou d'autres moyens efficaces ".

5 Comme nous l'avons dit, il s'agit probablement d'une sous-estimation. Une étude récente de RRI qui inclut une estimation de la superficie des terres non reconnues des Peuples autochtones, des Communautés locales et des descendants d'Africains conclut que l'étendue totale des terres des PACL avoisine 50%. Voir : <http://67.222.18.91/~rrnew/publication/estimate-of-the-area-of-land-and-territories-of-iplcad/>

2. La majorité des terres des PACL sont en bon état écologique. 65% des terres des PACL présentent des niveaux de modification humaine nuls à faibles, ce qui signifie qu'il s'agit de terres naturelles à semi-naturelles non modifiées à plus de 10 % par des impacts humains intenses. Il est probable que ces écosystèmes intacts jouent également un rôle important dans l'atténuation du changement climatique (Martin et Watson, 2016). Par ailleurs, 27 % des terres des PACL sont soumises à des formes modérées de modification humaine. Au total, 91 % des terres des PACL sont dans un état écologique bon ou modéré, ce qui constitue une preuve supplémentaire que la garde par les PACL est compatible avec la conservation de la biodiversité.

3. Les terres des PACL en bon état écologique revêtent une importance mondiale. Sur l'ensemble des terres mondiales en bon état écologique, au moins 42% se trouvent sur des terres des PACL. Si l'on exclut les chevauchements avec les aires protégées régies par un acteur autre que les PACL,⁶ les terres des PACL en bon état écologique couvrent 17,5 % de la superficie terrestre mondiale. Nombre de ces zones sont des paysages bioculturels potentiellement importants qui permettent d'obtenir des résultats en matière de conservation et de résilience climatique tout en promouvant les droits des Peuples autochtones et en préservant les valeurs culturelles, spirituelles et autres. La constatation que les terres des PACL en bon état écologique sont d'importance mondiale suggère que l'avenir des efforts de conservation à l'échelle mondiale nécessite un solide soutien en faveur des gardiens de ces zones particulièrement importantes et une solide alliance avec eux.

4. Les terres des PACL et les eaux associées comprennent et protègent une grande partie des zones particulièrement importantes pour la biodiversité.

Cette étude révèle qu'au moins 36 % de la superficie mondiale couverte par des zones clés pour la biodiversité (ZCB) se trouve sur les terres des PACL, et que plus de la moitié de cette superficie n'est pas protégée par d'autres moyens. En outre, l'élaboration de la base de données mondiale des ZCB n'est pas encore terminée. Une fois l'identification complète des ZCB terminée, la zone où les ZCB et les terres des PACL se chevauchent est susceptible d'augmenter. Ce résultat souligne l'importance des PACL pour les zones cruciales pour la biodiversité.

5. La conservation écologiquement représentative repose sur les gardiens des PACL et ne peut donc être réalisée que par une reconnaissance et un soutien appropriés des droits sur les terres et les ressources des PACL. Les terres des PACL se trouvent dans au moins 75% des 847 écorégions terrestres du monde, et celles évaluées dans ce rapport englobent la totalité de 14 écorégions. Dans le cas de certaines écorégions, la gouvernance des PACL constitue la seule source de protection. Ainsi, la santé et l'intégrité de ces écorégions dépendent entièrement de la présence continue, de la gouvernance active et de la garde des PACL.

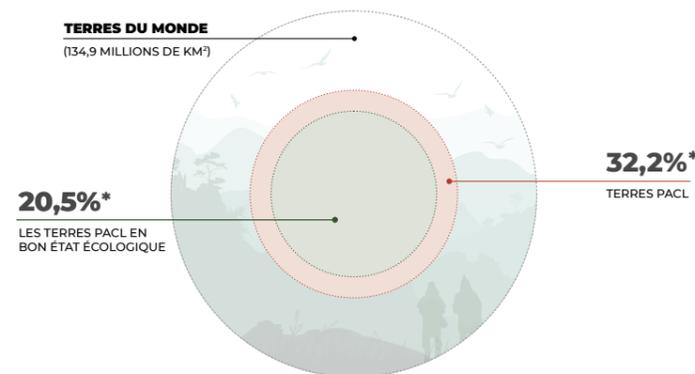
6. Le soutien aux PACL en tant que gardiens de la nature procure des avantages et des services étendus à l'ensemble de l'humanité. Près d'un quart des terres des PACL présentent des niveaux élevés de fourniture de services écosystémiques à l'échelle mondiale, un calcul basé sur la combinaison de quinze services, dont l'eau douce et la séquestration du carbone. En bref, les terres des PACL et les pratiques de leurs gardiens offrent des avantages environnementaux, notamment la résilience climatique, qui s'étendent au-delà des frontières de ces terres. La reconnaissance et la documentation généralisées du rôle historique des PACL dans la préservation de ces paysages pour le bénéfice de tous sont relativement récentes.

7. Plus d'un quart des terres des PACL pourraient être soumises à une forte pression de développement futur. Il s'agit de zones où les conditions locales rendent plus probable un développement futur axé sur les produits de base (notamment la production d'énergie, l'exploitation minière, l'agriculture industrielle ou l'urbanisation), avec des impacts négatifs potentiels pour les PACL et l'état écologique de leurs terres. A l'heure actuelle, 80 % des terres des PACL soumises à une pression de développement potentiellement élevée sont encore dans un état écologique bon ou moyen. Par conséquent, ces zones sont importantes pour les investissements qui soutiennent leurs gardiens et leurs droits et réduisent les menaces qui nuisent à l'environnement ou aux PACL.

8. Les résultats mondiaux ne peuvent être traduits en politique à l'échelon national sans des évaluations approfondies impliquant des jeux de données appropriés au niveau national et, surtout, la pleine participation des PACL. Les exemples de l'Équateur et des Philippines, présentés dans ce rapport, montrent que les valeurs spécifiques de conservation des terres des PACL varient selon les pays. Dans ces deux pays, les terres des

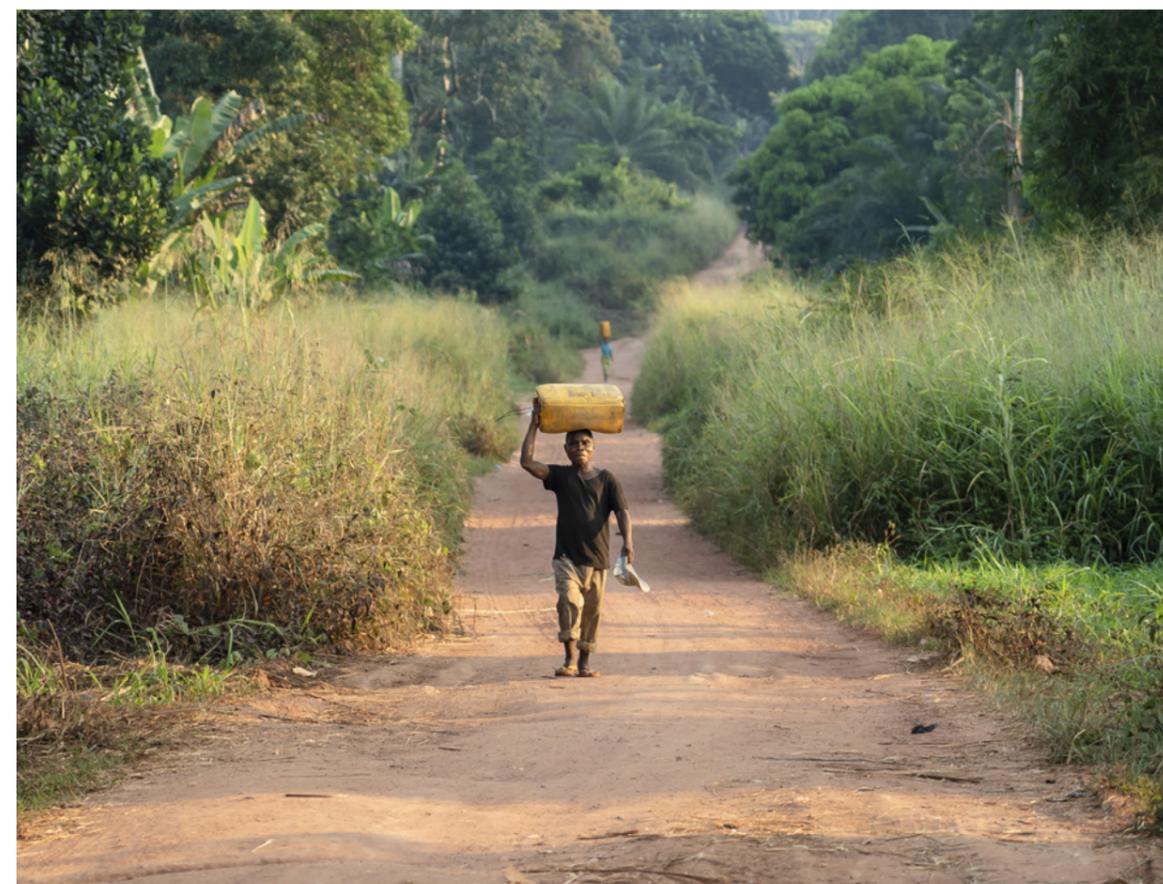
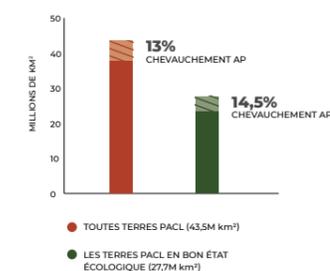
PACL contribuent de manière significative, mais différente, à la représentation écologique et à la couverture des zones importantes pour la biodiversité. Les terres des PACL des deux pays sont susceptibles de subir des pressions croissantes à l'avenir, mais la réponse à ces pressions variera en fonction du contexte national et des besoins exprimés par les PACL.

LES TERRES DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES (PACL): L'IMAGE GLOBALE



* Ces pourcentages correspondent à la surface terrestre totale du monde hors Antarctique

CHEVAUCHEMENT ENTRE LES TERRES PACL ET LES AIRES PROTÉGÉES



⁶ Ces zones sont appelées "aires protégées non-PACL" dans l'analyse des données de ce rapport. Le terme "aire protégée non-PACL" désigne toute aire protégée non régie par les Peuples autochtones et les Communautés locales (PACL). Les accords de gouvernance partagée font partie de cette catégorie.

1. Contexte

Nombre de PACL entretiennent des relations de longue date et profondément ancrées avec leurs territoires et zones et la nature que ceux-ci abritent. Bien que les Peuples autochtones aient des caractéristiques uniques⁷ et des droits internationalement reconnus différents de ceux des Communautés locales, les deux groupes ont souvent un lien intime avec les terres et les eaux qu'ils détiennent collectivement. Ce lien a donné lieu à l'élaboration et à l'accumulation, au fil des générations, de connaissances sophistiquées axées sur les réalités locales (Gadgil *et al.*, 1993 ; Aikenhead & Ogawa, 2007). Dans de nombreux cas, il en résulte des systèmes de pratiques, de connaissances, d'innovations et de valeurs qui soutiennent la conservation de la biodiversité, avec les valeurs spirituelles, sociales et culturelles associées (Berkes *et al.*, 2000 ; Borrini-Feyerabend *et al.*, 2014 ; Sheil *et al.*, 2015).

L'importance et l'impact environnementaux de la gouvernance et de la gestion des PACL, notamment leur rôle dans la gouvernance des habitats cruciaux servant de couloirs écologiques (UICN, 2016), sont largement attestés à de multiples échelles. La garde par les Peuples autochtones et/ou les Communautés locales est associée à des zones à haute valeur de conservation et à des biomes divers, notamment des forêts intactes (Fa *et al.*, 2020), des zones à faible impact humain (Garnett *et al.*, 2018) et des aires marines saines (Govan, 2018), ainsi que des zones importantes pour les espèces (O'Bryan *et al.*, 2019 ; Nuttall, 2021). De nombreux habitats sous la gouverne des PACL ont co-évolué et sont tributaires de protocoles de gestion continus, tels que le brûlage contrôlé (Mistry *et al.*, 2016), pour leur maintien.

Si les terres des PACL sont diverses et souvent gérées pour des valeurs autres que la conservation de la nature proprement dite, il a été constaté qu'elles chevauchent de nombreuses zones de haute biodiversité restantes dans le monde (WRI, 2005 ; Sobrevila, 2008 ; Dinerstein *et al.*, 2020) et peuvent abriter une plus grande diversité d'espèces que les aires protégées par l'État (Schuster *et al.*, 2019). En outre, des décennies de recherche sur l'utilisation des ressources communes ont souligné l'importance et l'impact de la gouvernance communautaire. À ce titre, les PACL ont un rôle clé dans la conservation de la nature, mais ils manquent souvent de soutien ou de reconnaissance légale de leur autorité, d'où la mise en péril de leur capacité future à gérer durablement et à conserver la biodiversité.

De multiples études ont tenté de quantifier l'étendue des terres des Peuples autochtones et/ou des Communautés locales et de favoriser une meilleure compréhension de leurs valeurs de conservation (par exemple, RRI, 2015 ; Garnett *et al.*, 2018 ; Wily, 2011). Un éventail de méthodes pas toujours fondées sur des données spatialement explicites a été utilisé, et les estimations qui en résultent peuvent varier considérablement. Les estimations sont également influencées par la portée des études, certaines se concentrant uniquement sur les terres des Peuples autochtones ou des Communautés locales, et d'autres sur les deux. D'autres études encore sont limitées par des analyses portant sur un petit nombre de pays à partir desquels il est difficile d'extrapoler les résultats. Indépendamment des différentes approches méthodologiques, l'on sait que les PACL détiennent beaucoup plus de terres que celles légalement reconnues (voir par exemple RRI, 2020), et que leurs terres couvrent une proportion importante de la Terre. Ce rapport technique complète les études précédentes en rassemblant les meilleures données spatialement explicites disponibles sur les terres des PACL. D'autres détails et comparaisons sont partagés dans diverses sections du rapport. Si les Peuples autochtones ont bénéficié à juste titre d'une attention considérable pour leur leadership en matière de conservation, de nombreuses Communautés locales partagent des liens similaires avec leurs territoires et leurs zones, ainsi qu'avec les ressources naturelles qu'ils abritent. C'est pourquoi ce rapport se concentre sur les terres des Peuples autochtones et des Communautés locales.

De nombreuses politiques et lois à l'échelle nationale et mondiale ne parviennent toujours pas à assurer une reconnaissance et un soutien appropriés et explicites aux PACL.

En dépit de la prise de conscience croissante du rôle vital des PACL dans la réalisation des objectifs de conservation mondiaux, de nombreuses politiques et lois à l'échelle nationale et mondiale ne parviennent toujours pas à assurer une reconnaissance et un soutien appropriés et explicites aux PACL ou limitent la formalisation des droits sur les terres et les ressources. Avec l'évolution rapide des multiples menaces qui pèsent sur les PACL et leurs terres, et intrinsèquement sur la nature qu'ils protègent, l'heure est au changement.

⁷ Ce rapport ne fait pas de distinction entre les Peuples autochtones et les Communautés locales, mais il est reconnu que des distinctions existent entre les deux groupes (voir Notes sur l'approche et l'interprétation des résultats). Voir l'Annexe 5 de Kothari *et al.* (2012) pour une définition complète des Peuples autochtones et des Communautés locales et d'autres termes pertinents. En incluant les Communautés locales, ce rapport emboîte le pas à d'autres études récentes ; par exemple, une étude récente de RRI sur les droits fonciers coutumiers des Peuples autochtones, des Communautés locales et des descendants d'Africains dans un échantillon de 43 pays couvrant la moitié de la masse terrestre mondiale (hors Antarctique) a révélé que les PACL détiennent des droits historiques ou coutumiers sur au moins 50% de la superficie totale des terres dans ces pays. Sur ces terres des PACL, 26% sont légalement reconnues et 23% n'ont pas encore été légalement sécurisées (RRI, 2020).

Objectif du présent rapport

Ce rapport technique quantifie l'étendue mondiale des terres des PACL et des eaux intérieures associées, ainsi que leur contribution à la conservation de la biodiversité et aux services écosystémiques essentiels. Il arrive à un moment d'urgence pour ce type de collaboration et d'analyse, étant donné le contexte mondial de perte de biodiversité sans précédent et son impact sur le changement climatique, la propagation rapide des maladies infectieuses, le développement non durable, la menace croissante des incendies et la destruction des moyens de subsistance par une série de facteurs directs et indirects. Ce rapport devrait permettre d'éclairer les décisions politiques au niveau mondial et de renforcer la coopération entre les organisations cherchant à aider les PACL à préserver leurs cultures, leurs langues, leurs moyens de subsistance et les environnements qu'ils conservent.

Au-delà de la biodiversité, une action urgente est nécessaire en ce qui concerne la perte des PACL et de leurs cultures et pratiques. Si certaines lois de protection existent, elles ne sont souvent pas appliquées, bien que les mécanismes de soutien aux PACL progressent dans certaines régions.⁸ De nombreux membres des PACL donnent leur vie en protégeant des zones cruciales du globe. En effet, rien qu'en 2019, plus de 200 personnes ont été tuées en défendant l'environnement et leurs droits sur celui-ci, dont 40 % étaient des autochtones (Global Witness, 2020).

Pour montrer l'importance des valeurs de conservation des terres des PACL, ce rapport décrit l'étendue du chevauchement entre les terres des PACL et les eaux connexes avec des zones importantes pour la biodiversité, une diversité d'écorégions, des services écosystémiques d'importance mondiale et des zones en bon état écologique. Le rapport aborde les pressions auxquelles sont confrontés les PACL, qui limitent

potentiellement leur capacité future à conserver la nature ainsi que les valeurs culturelles et spirituelles qui lui sont associées. Bien que les PACL soient les gardiens de nombreuses zones côtières et marines, ce rapport se limite au domaine terrestre en raison du déficit de données internationales côtières et marines sur les zones régies par les PACL.

Ce rapport vérifie les hypothèses suivantes :

1. Les PACL sont des gardiens efficaces de la biodiversité et des services écosystémiques.
2. Les terres des PACL sont soumises à des pressions à grande échelle.
3. Les terres et territoires des PACL méritent une action urgente et des investissements importants par une reconnaissance appropriée, ainsi que (mais pas seulement) un soutien politique, juridique et financier.
4. Les objectifs ambitieux et transformateurs du cadre mondial de la biodiversité post-2020 ne peuvent être atteints que par la reconnaissance et la mise en œuvre de droits et de systèmes de gouvernance pour les PACL sur leurs terres et territoires.

Ce rapport s'appuie sur les recherches et rapports précédents et les enrichit de trois manières principales :

1. Il élargit la portée des données aux terres des Peuples autochtones et des Communautés locales et étend la zone analysée de 87 (Garnett *et al.*, 2018) à 132 pays et territoires.
2. Il fournit une analyse actualisée de l'état écologique des terres des PACL, couvrant un éventail de secteurs plus large que celui évalué dans le cadre d'autres études, en utilisant la modification humaine comme indicateur de l'état écologique.⁹
3. Il examine les pressions potentielles de développement futur sur les terres des PACL.



⁸ Voir l'accord d'Escazu, par exemple, à l'adresse www.cepal.org/en/escazuagreement, l'accord régional sur l'accès à l'information, la participation du public et la justice en matière d'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

⁹ Sur la base du jeu de données sur Modifications humaines à l'échelle mondiale de Kennedy *et al.* (2018) ; voir l'annexe 1 pour une description complète.





2. Introduction

En dépit des relations positives entre les PACL et la biodiversité, les deux subissent une pression croissante due à des menaces telles que le développement non durable et le changement climatique. Deux lacunes critiques dans les connaissances ont affecté la capacité des décideurs politiques à comprendre l'ampleur du problème et à prendre les mesures appropriées : (1) l'absence d'une évaluation précise et globalement complète de l'étendue et des caractéristiques des terres des PACL, et (2) une compréhension incomplète des implications de l'insécurité foncière sur les résultats et les processus écologiques. Ce rapport vise à combler, en particulier, le premier manque de connaissances. Vous trouverez ci-dessous un aperçu de l'état actuel des connaissances, ainsi qu'une identification des principales lacunes et limites de la science actuelle.

Quel est l'état actuel des connaissances ?

Il existe des preuves solides à différentes échelles soulignant les impacts positifs des PACL sur la conservation. Plus important encore, il existe un large éventail d'institutions et d'initiatives spécialisées menées à l'échelle locale par les PACL qui jouent un rôle crucial dans la mise en relation des savoirs locaux et traditionnels avec d'autres échelles. L'intégration de ces savoirs nationaux et locaux dans les efforts mondiaux, avec le consentement des PACL et une participation pleine et effective dans la mesure du possible, permettrait d'améliorer notre compréhension des terres et territoires, des eaux et des ressources des PACL.

Les PACL sont de plus en plus connus. Dans le secteur de la conservation et au-delà, beaucoup commencent tout juste à reconnaître le rôle historique et ancestral des PACL dans la préservation des paysages terrestres et marins au profit de tous. Ces dix dernières années ont toutefois été marquées par une évolution positive et significative de la prise de conscience de la diversité des parties prenantes à la gestion et à la gouvernance des aires protégées et conservées. Les méthodes de comptabilisation mondiale – notamment la base de données mondiale sur les aires protégées, la base de données mondiale sur les autres mesures efficaces de conservation par zone et le Registre ICCA¹⁰ – permettent d'accroître les possibilités de documenter la gouvernance de l'environnement par les PACL.

Les preuves de la contribution des PACL à la conservation de la biodiversité mondiale et à la représentation écologique sont largement documentées dans la littérature, mais ne sont pas encore exhaustives à l'échelle mondiale. La documentation tend à se concentrer sur des zones géographiques spécifiques ou sur un agrégat de plusieurs études nationales. Par exemple, trois études de cas nationales, dans lesquelles l'on a constaté que les terres des PACL couvrent plus de 50 % de l'étendue mondiale de dix écorégions (Corrigan *et al.*, 2018), semblent indiquer qu'une analyse plus complète pourrait révéler un impact beaucoup plus important des PACL sur la couverture mondiale des écorégions. D'autres recherches, basées sur 58 pays couvrant près de 92 % des forêts du monde, indiquent qu'en 2017, les communautés possèdent légalement au moins 12,2 % (4,47 millions de km²) des terres forestières et détiennent des droits légalement désignés sur plus de 2,2 % (800 000 km²) de la superficie forestière mondiale (RRI, 2018).

Les terres des PACL sont également essentielles pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Au moins un quart du carbone stocké en surface dans les forêts tropicales mondiales est contenu dans les terres collectives des PACL (RRI, WRI et Woods Hole, 2018), et les terres autochtones chevauchent largement un "filet de sécurité mondial" récemment défini, nécessaire pour inverser la perte de biodiversité et stabiliser le climat de la Terre (Dinerstein *et al.*, 2020). En outre, les faits montrent que la sécurité d'occupation réduit la déforestation et les émissions (Ding *et al.*, 2016 ; Blackman et Veit, 2018 ; Walker *et al.*, 2020).

Les menaces qui pèsent sur les PACL sont nombreuses.

La sécurité des PACL est continuellement menacée pour de nombreuses raisons, notamment des menaces directes telles que l'absence de droits d'occupation ou l'empiètement dû au développement ou des menaces indirectes telles que l'incompréhension et la mauvaise représentation des PACL. Par exemple, la capacité des PACL à gérer durablement et à conserver la biodiversité est menacée par les pressions croissantes exercées par "l'extraction des ressources, la production de produits de base, l'exploitation minière ainsi que les infrastructures de transport et d'énergie" (IPBES, 2019). Il existe également des chevauchements géographiques avérés et souvent importants entre les terres des PACL et les aires protégées (Jonas *et al.*, 2014), avec souvent des conséquences négatives pour les PACL,¹¹ par exemple dans les cas de déplacements violents (Tauli-Corpus *et al.*, 2018).

¹⁰ Le registre mondial de l'ICCA, www.iccaregistry.org, est une plateforme qui permet de documenter les territoires et zones des PACL par différents moyens tels que des cartes, des études de cas et des photographies. Il ne s'agit pas d'une base de données spatiales exhaustive à l'échelle mondiale, mais d'une base qui s'est développée lentement pour répondre aux besoins spécifiques des sites de ceux qui l'utilisent et en dépendent, ainsi que pour garantir le respect des principes du consentement libre, préalable et éclairé (FPIC).

¹¹ Voir les Notes sur l'approche et l'interprétation des résultats dans l'Introduction pour plus de détails.

Les PACL sont très répandus dans les zones côtières. De nombreuses grandes zones côtières sont sous leur garde et sont de plus en plus reconnues officiellement, notamment à Madagascar (Roccliffe *et al.*, 2014). Dans le seul Pacifique Sud, 12 000 km² de la zone côtière (dont 1 000 km² comprennent des zones interdites à la pêche) sont détenus ou régis par 500 communautés de quinze pays sous la forme d'aires marines détenues et régies localement (Govan, 2009). En Australie, les Peuples autochtones continuent de créer des aires protégées autochtones (IPA) marines (Rist *et al.*, 2019). Nombre de PACL gouvernent et revendiquent les zones côtières et marines comme faisant partie de leurs territoires, bien que les droits de propriété légaux soient moins fréquemment accordés que dans les zones terrestres.

Où note-t-on des connaissances limitées ?

Les données géoréférencées sont limitées. Les connaissances actuelles sont modelées par des études dont les données géoréférencées sont limitées. À l'heure actuelle, il n'existe aucun jeu de données mondiales permettant de cartographier de manière exhaustive l'étendue des terres sous la garde des PACL. Les rapports mondiaux peuvent sous-représenter les terres autochtones, comme dans le cas du Canada où de nombreuses études ne tiennent compte que des données reconnues par l'État, laissant de côté les vastes portions de zones terrestres ayant des responsabilités et des droits autochtones pertinents (Artelle *et al.*, 2019). Malgré une prise de conscience croissante du rôle de la gouvernance des PACL dans la conservation des zones côtières et marines, comme indiqué ci-dessus, il existe un manque important de données sur les PACL en ce qui concerne le domaine marin. À ce titre, la capacité d'agréger et d'inclure des données spatiales marines dans les analyses mondiales a été limitée.

Les méthodologies doivent être plus transparentes et mieux coordonnées. Certaines études visant à évaluer les caractéristiques globales des terres des PACL n'ont pas été cohérentes dans la documentation de leurs données sources ou de leur approche analytique, et certaines n'ont pas fait référence à des réserves importantes. Cela peut conduire à la prolifération de statistiques aux fondements peu clairs et à une confusion sur la manière dont les résultats des différentes études sont liés les uns aux autres. Les méthodes d'extrapolation permettant d'estimer les chiffres mondiaux à partir d'un nombre limité de pays doivent être appliquées avec soin et en toute transparence afin de pouvoir être comparées à d'autres ou reproduites et perfectionnées. Les options de substitution n'ont souvent apporté qu'une compréhension limitée. Par exemple, certaines études – notamment celle de Garnett *et al.* 2018 sur laquelle s'appuie ce rapport technique – ont utilisé des données de recensement pour estimer les limites territoriales des Peuples autochtones ou ont utilisé l'appartenance ethnique ou la langue parlée en raison de la non-disponibilité de données spatiales plus spécifiques. Les données sur les

Peuples autochtones en particulier peuvent manquer dans les sources de données officielles, notamment les recensements, ce qui signifie que ces méthodes peuvent fournir des résultats incomplets ou inexacts.¹² Les processus politiques et les systèmes de connaissances mondiaux ont besoin de données fiables, solides et cohérentes sur lesquelles fonder les décisions, ce qui nécessite une coordination et une collaboration entre une série d'entités scientifiques, gouvernementales et de la société civile, y compris les PACL, les femmes et les jeunes.

Les limites de la sécurité des droits d'occupation peuvent rendre la cartographie difficile. L'absence de données cohérentes et globales est compliquée par les problèmes d'insécurité d'occupation, les conflits liés aux frontières, les violations et les atteintes potentielles aux droits, le manque de reconnaissance des PACL en tant que tels ainsi que les conflits d'identité des Peuples autochtones et des autres Communautés locales dans certains pays. Ces facteurs peuvent signifier qu'il est difficile de créer des cartes qui soient acceptées par l'ensemble des parties prenantes. La cartographie participative est essentielle pour garantir que les terres sous gouvernance des PACL puissent être documentées, quel que soit leur statut juridique.

L'analyse mondiale est difficile en raison des obstacles à la documentation des terres des PACL. La propriété ancestrale des terres, des territoires, des eaux et des ressources est intrinsèquement liée à l'histoire orale, aux types autochtones d'occupation et de propriété foncières, à la cartographie et la dénomination autochtones, aux connaissances traditionnelles, aux lois coutumières et à la mémoire collective. Ces facteurs combinés peuvent créer des obstacles à la documentation des terres des PACL. Lorsque ces zones sont documentées, le système localisé de gestion des connaissances peut également rendre difficile leur suivi d'une manière globalement cohérente. Cette caractéristique même de la diversité rend difficile l'évaluation de leur impact au niveau mondial.

Le nombre et la diversité des PACL sont inconnus. Le nombre considérable de PACL existant dans le monde, avec des langues et des coutumes différentes, peut être difficile à aligner sur les calendriers ou les méthodologies scientifiques contemporains. L'échelle de travail, du local au mondial, est complexe, ce qui fait que de nombreux PACL n'ont aucune influence sur les limites utilisées dans les analyses mondiales. Un objectif à long terme, auquel ce rapport constitue une première contribution, serait un processus de contribution approfondie des PACL en ce qui concerne les caractéristiques de leurs propres terres et eaux. Les processus de cartographie participative sont essentiels à cet égard, car ils ont déjà permis d'obtenir des données SIG solides, de multiplier les possibilités d'autonomisation des communautés autochtones et locales, notamment des femmes, des jeunes ainsi que des anciens, et d'éclairer la science à plusieurs niveaux.



Notes sur l'approche et l'interprétation des résultats

L'analyse et les résultats présentés ici ne font pas de distinction entre les Peuples autochtones et les Communautés locales. Il est toutefois reconnu que des distinctions importantes existent. Les Peuples autochtones possèdent certaines caractéristiques que les Communautés locales peuvent ne pas avoir, dont certaines sont d'une grande importance pour la conservation de la biodiversité, notamment un lien culturel et/ou spirituel fort avec leurs territoires ancestraux et leurs ressources naturelles. Les Peuples autochtones ont également des droits distincts en vertu du droit international, comme l'indique la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples autochtones (Assemblée Générale des Nations Unies, 2007). Les droits des Communautés locales ne sont pas clairement définis dans le droit international, bien qu'il existe une jurisprudence croissante concernant les communautés non autochtones dont les cultures et les modes de vie entretiennent des relations étroites avec leurs terres et territoires. Ces relations peuvent être similaires à celles des Peuples autochtones, mais elles ne doivent pas être assimilées ou confondues. Les droits des paysans sont plus clairement définis par l'ONU¹³ que ceux des Communautés locales.

La politique gouvernementale peut compliquer davantage la distinction entre les Peuples autochtones et les Communautés locales, notamment dans les pays où les Peuples autochtones auto-proclamés ne sont pas reconnus en tant que tels. Les Peuples autochtones et les Communautés locales peuvent également se trouver en conflit, notamment dans les cas où ces dernières empiètent sur les terres des premières en raison de facteurs socio-économiques complexes. À l'instar des

Peuples autochtones, les Communautés locales ne sont pas homogènes. Dans le cadre de ce rapport, les Communautés locales sont celles qui assument la propriété et/ou la gouvernance communes des terres, qu'elles soient légales ou de facto, et qui ont un accès coutumier et des liens sociaux et culturels forts avec leurs terres et territoires. Le fait que les Peuples autochtones ou les Communautés locales soient les principaux gardiens des terres communales varie selon les pays. Ce rapport reconnaît ces questions complexes et renvoie les lecteurs à d'autres sources¹⁴ pour plus d'informations.

Les PACL ont diverses priorités pour la gestion de leurs terres. Elles sont souvent de nature holistique et peuvent inclure diverses valeurs et utilisations (telles que les valeurs traditionnelles, culturelles et spirituelles ou le développement économique), souvent parallèlement à la conservation de la biodiversité. Si ce rapport se concentre sur les valeurs de conservation des terres des PACL, il ne faut pas oublier qu'elles sont souvent profondément liées à d'autres valeurs et principes des PACL.

Ce rapport fait fréquemment référence à une " reconnaissance et un soutien appropriés ". Le terme " approprié " signifie que toute reconnaissance ou tout soutien fourni devrait être déterminé et demandé par les PACL eux-mêmes - en relation avec leurs terres, territoires, eaux et modes de vie respectifs. Le soutien ne doit pas saper les systèmes de gouvernance et les pratiques qui soutiennent les PACL et leurs moyens de subsistance, leurs terres et leurs eaux. La garantie de la consultation et du consentement libre, préalable et éclairé constitue souvent une première étape, et une exigence légale dans de nombreux cas, pour assurer le droit à l'autodétermination des PACL. Les formes de reconnaissance

¹² Voir par exemple www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/mandated-areas1/data-and-indicators.html

¹³ Déclaration internationale des droits des paysans (UNDROP)

¹⁴ Pour plus de détails, voir les pages 21-25 du Volume II à l'adresse <https://naturaljustice.org/the-living-convention/> ou Jonas (2020).

et de soutien appropriés varieront donc largement, en fonction de la réalité et des besoins de chaque PACL, et les auteurs de ce rapport ne recommandent pas de solution unique.

Les valeurs de conservation des terres des PACL sont souvent profondément liés à d'autres valeurs et principes détenus par les communautés.

Le rapport aborde la relation complexe entre les terres des PACL et les aires protégées. Dans de nombreux cas, les PACL gèrent leurs terres d'une manière qui correspond à la définition d'une aire protégée¹⁵ (Borrini-Feyerabend *et al.*, 2013). Cependant, le statut d'aires protégées de ces terres n'est souvent pas formalisé, généralement en raison d'une ou plusieurs des raisons suivantes : (1) ce type de reconnaissance n'est pas souhaité par les PACL gardiens ; (2) il y a un manque de reconnaissance par des acteurs externes ou (3) il y a un manque de cadres réglementaires et/ou interculturels adéquats pour soutenir la reconnaissance, ce qui se traduit également par une application limitée. Dans de nombreux cas, des aires protégées sous la gouverne d'acteurs qui ne sont pas des PACL (tels que le gouvernement, le secteur privé et certains types de gouvernance partagée, appelés dans cette analyse "non-PACL"¹⁶) ont été désignées sur des terres des PACL. Il en a souvent été ainsi parce que les PACL ont gardé ces terres intactes, augmentant ainsi leur aptitude à devenir des candidats à une protection formelle (Stevens *et al.*, 2016). La désignation de ces aires protégées a parfois été menée d'une manière déresponsabilisante et dommageable pour les PACL, notamment en violant leurs droits et en les éloignant de leurs terres (Stevens *et al.*, 2016). Dans d'autres cas, la désignation d'une aire protégée sur les terres des PACL peut avoir peu d'effet sur leur propriété et leur gouvernance coutumières, ce qui signifie que les PACL en restent les gardiens de facto, mais non reconnus. Il est important de noter que les contextes nationaux sont très divers, d'où la variation considérable de la relation entre les PACL et les aires protégées à travers le monde.

En explorant les valeurs de conservation des terres des PACL, nous avons tenu compte de l'effet potentiel des aires protégées non-PACL en divisant la couche de base (voir section 4.1) en zones couvertes et non couvertes par des aires protégées non-PACL. Cette approche a été adoptée pour tenir compte des effets confondants potentiels des aires protégées qui se chevauchent. Les résultats présentés ici ont été divisés de cette manière lorsque cela est notable. Les considérations énumérées ci-dessus doivent être prises en compte lors de l'interprétation des résultats.

Les limites des terres des PACL compilées pour cette analyse diffèrent dans leur niveau de précision et peuvent être contestées. Étant donné que les données compilées pour ce rapport proviennent de sources diverses, il est difficile de savoir quelles frontières ont été numérisées avec le consentement libre, préalable et éclairé de leurs PACL gardiens. Pour ces raisons, et à la suite de Garnett *et al.* (2018), toutes les cartes présentées dans ce rapport et comportant les limites des terres des PACL ont été généralisées à une résolution d'un degré, occultant les limites précises. Cette généralisation ne concerne que la présentation des cartes ; les résultats analytiques présentés sont dérivés de la couche de base à sa résolution originale.

Garnett *et al.* (2018) recommandent que leur jeu de données ne soit pas utilisé pour des analyses à l'échelle nationale, suggérant aux utilisateurs de se référer plutôt aux données sources dont provient le jeu de données. Dans le cas des analyses nationales présentées ici (Équateur et Philippines), cette recommandation a été suivie et n'a pas nécessité de modification de la couche de base.

Enfin, il est essentiel pour l'objectif de ce rapport que les PACL aient la possibilité de travailler avec des organisations de conservation si cela peut leur être bénéfique, sans toutefois que cela n'exige d'eux d'accepter une manière particulière de formuler les questions de conservation mondiale et/ou les critères de prise de décision en matière d'utilisation des terres. La structure et la conception de cette analyse ainsi que le message du rapport ont été élaborés avec la participation des PACL et des organisations qui travaillent avec eux, mais le rapport peut ne pas refléter les opinions de l'ensemble des PACL.

¹⁵ Une aire protégée est un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré par des moyens légaux ou d'autres moyens efficaces, afin d'assurer la conservation à long terme de la nature avec les services écosystémiques et les valeurs culturelles associés (UICN, 2008).

¹⁶ Les aires protégées peuvent être gouvernées et gérées par une série d'acteurs, y compris les Peuples Autochtones et les Communautés Locales. Dans ce rapport, nous utilisons le terme "aires protégées non-PACL" pour désigner les aires protégées sous la gouverne d'un acteur autre que les Peuples autochtones et les Communautés locales, c'est-à-dire les aires protégées sous la gouverne des autorités gouvernementales, des organismes privés ou des particuliers. En raison des limites en matière de données, nous incluons également dans cette catégorie toutes les aires protégées sous gouvernance partagée, bien qu'en réalité les PACL soient souvent des participants à la gouvernance partagée.



3. Contexte juridique et politique

Encadré 3.1. Contexte juridique des droits des Peuples autochtones

Au cours des dernières décennies, les droits des Peuples autochtones sont devenus une composante importante du droit et des politiques internationales, grâce à un mouvement impulsé par les Peuples autochtones, la société civile, les mécanismes internationaux et les États à l'échelle nationale, régionale et internationale. La Convention n° 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) et son prédécesseur, la Convention de l'OIT de 1957 (n° 107) sur la protection et l'intégration des populations autochtones ainsi que des autres populations tribales et semi-tribales dans les États indépendants, sont les seules conventions traitant spécifiquement des droits des Peuples autochtones. La convention n° 169 est fondamentalement axée sur la non-discrimination.¹⁷ Bien qu'elle ne soit pas aussi complète que la Déclaration des Nations unies sur les droits des Peuples autochtones, elle couvre les droits des Peuples autochtones au développement, aux lois coutumières, aux terres, territoires et ressources, à l'emploi, à l'éducation et à la santé. En outre, au moment de son adoption en 1989, elle témoignait d'une plus grande réceptivité internationale aux demandes des Peuples autochtones, qui souhaitent un plus grand contrôle sur leur mode de vie et leurs institutions. Parmi les autres instruments juridiques internationaux qui promeuvent la protection des droits des Peuples autochtones, figurent le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale invite les États, entre autres, à reconnaître et à protéger les droits des Peuples autochtones à posséder, mettre en valeur, contrôler et utiliser leurs terres, territoires et ressources communes et, en cas de privation sans leur consentement libre et éclairé des terres et territoires qu'ils possédaient, habitaient ou utilisaient traditionnellement, à prendre des mesures pour les leur restituer.

L'activité internationale sur les questions relatives aux Peuples autochtones s'est également développée au sein d'organes régionaux de défense des droits de l'Homme, tels que les systèmes africain et interaméricain de défense des droits de l'Homme, ainsi que dans des domaines du droit international et des politiques aussi divers que l'environnement (y compris le changement climatique), la propriété intellectuelle et le commerce. Pour de nombreux Peuples autochtones, la relation avec leurs terres, leurs territoires et leurs ressources constitue un élément déterminant. La Cour interaméricaine des droits de l'Homme l'a souligné en indiquant que : les liens étroits des Peuples autochtones avec la terre doivent être reconnus et compris comme la base fondamentale de leur culture, de leur vie spirituelle, de leur intégrité et de leur survie économique. Pour les Communautés autochtones, les relations avec la terre ne sont pas seulement une question de possession et de production, mais un élément matériel et spirituel dont elles doivent jouir pleinement, même pour préserver leur héritage culturel et le transmettre aux générations futures.¹⁸

Les valeurs des terres et des eaux des PAQL étant de plus en plus largement communiquées et comprises au cours des dernières décennies, les politiques de conservation et de développement durable ont de plus en plus reconnu et pris en compte la contribution des PAQL à la biodiversité mondiale et aux écosystèmes sains. Certains États comptent sur la contribution des PAQL pour atteindre les objectifs de conservation et de développement durable. Par exemple, les aires protégées autochtones représentent 44 % du système de réserves nationales déclaré de l'Australie (DAWE, 2020). Nombre de gouvernements nationaux disposent d'une législation qui reconnaît certains PAQL. Les tribunaux ont également joué un rôle déterminant dans l'application à l'échelon national des droits des Peuples autochtones définis au niveau international.¹⁹ De manière plus générale, et souvent

avec la participation des institutions nationales des droits de l'Homme, la politique gouvernementale concernant les Peuples autochtones tient de plus en plus compte de leurs droits en vertu du droit international relatif aux droits de l'Homme.

Cependant, il existe de nombreux exemples où l'absence de sécurité sur les terres et les ressources a porté préjudice aux PAQL (Notess, 2018). Les menaces liées aux pressions du développement non durable ou à la concurrence en matière de ressources ont exacerbé ces défis. Les luttes des dirigeants des PAQL pour défendre leurs territoires et leurs zones contre ces menaces ont entraîné des violences, des difficultés et la mort de nombreux défenseurs de l'environnement ainsi que de familles entières (Global Witness, 2020), suscitant ainsi un nouveau sentiment d'urgence pour une réponse adéquate et appropriée.

¹⁷ Pour plus d'informations, voir ILO, Indigenous and Tribal Peoples' Rights in Practice: A Guide to ILO Convention No. 169 (Geneva, 2009), https://www.ilo.org/global/publications/ilo-bookstore/order-online/books/WCMS_171810/lang--en/index.htm (consulté le 20 avril 2021).

¹⁸ Affaire Communauté Mayagna (Sumo) Awas Tingni contre le Nicaragua, arrêt du 31 août 2001, série C, n° 79, par. 149.

¹⁹ Voir par exemple Aurelio Cal et al. contre le Procureur général du Belize (Cour suprême du Belize, 2007).

Les 196 parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB) négocient actuellement un nouveau cadre mondial pour la biodiversité qui remplacera la série d'objectifs et de cibles ayant expiré en 2020. Ce cadre post-2020 devrait être adopté lors de la 15e conférence des parties à la CDB. L'influence de ce cadre, qui guidera l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et actions nationales et autres liées à la conservation ainsi qu'à la gestion durable de la biodiversité, s'étendra à de multiples conventions sur la diversité biologique et le changement climatique, notamment la Convention sur les espèces migratrices et la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Le processus consistera à définir de nouveaux objectifs et cibles, ainsi que des indicateurs connexes, qui permettront de suivre les progrès accomplis dans la réalisation du cadre au cours des dix prochaines années et au-delà. Les précédents objectifs d'Aichi en matière de biodiversité, déterminés en 2010, n'ont en grande partie pas été atteints ou ont été difficiles à suivre, comme c'est le cas de l'objectif 18 d'Aichi relatif aux connaissances traditionnelles et aux Peuples autochtones. Le cadre post-2020 vise à s'aligner sur les autres conventions des Nations unies et à intégrer des mesures liées à la biodiversité et au changement climatique. Ce lien est essentiel car le changement climatique exacerbe le déclin des espèces, des habitats et des processus écologiques qui sous-tendent la diversité biologique. À l'avenir, la conservation devra tenir compte de l'évolution des conditions tant pour la nature que pour l'Homme. De même, le rôle de la biodiversité dans le maintien d'un environnement et d'un climat favorables à la vie humaine est de plus en plus reconnu.

La désignation par l'État d'aires protégées a constitué le pilier de la politique de conservation pendant plus de cent ans, malgré des violations généralisées des droits de l'Homme, notamment l'expulsion violente des PACL de leurs territoires et de leurs terres (Tauli-Corpuz *et al.*, 2020). Il semble probable que l'on continuera à mettre l'accent sur l'extension des aires protégées et conservées au cours de la prochaine décennie (par exemple, des objectifs spatiaux accrus pour les aires protégées et conservées sont inclus dans le projet de cadre post-2020), et que la diversité des approches de gouvernance des aires protégées et conservées augmente. Nombre d'institutions se sont investies dans l'important travail de partenariat avec les PACL,²⁰ notamment les femmes, les enfants, les jeunes et les anciens, en adoptant des pratiques de gouvernance plus inclusives axées sur la communauté ou dirigées par elle, basées sur l'expérience et les systèmes de connaissances des PACL. Si l'UICN reconnaît les aires protégées sous la gouverne des PACL (désignées par des moyens juridiques ou autres), ces aires protégées sont généralement sous-reconnues par les gouvernements et sous-déclarées à la base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) (Bingham *et al.*, 2019).

Bien que la conservation ne constitue pas l'objectif principal des terres de certains PACL, tel que requis par la définition d'une aire protégée de l'UICN, ils peuvent néanmoins fournir des résultats de conservation tout en poursuivant d'autres objectifs. Par conséquent, il existe des liens entre certaines terres des PACL et un concept relativement récent dans la politique internationale de conservation : les autres mesures efficaces de conservation par zone (OECM). En 2010, la communauté internationale a adopté le terme OECM pour décrire d'autres formes de conservation par zone (au-delà des aires protégées) susceptibles de contribuer à l'objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité. Une définition ultérieure et formelle du terme OECM a été convenue en 2018 (CDB, 2018), notant leur obtention de résultats positifs à long terme en matière de conservation, bien que ce ne soit généralement pas leur objectif premier (Groupe de travail UICN-WCPA sur les OECM, 2019). Le concept d'OECM est potentiellement pertinent pour les terres des PACL où la conservation est un résultat mais pas nécessairement l'intention première (notamment lorsque la préservation des valeurs spirituelles ou culturelles constitue l'objectif principal). Par conséquent, les OECM représentent une opportunité d'améliorer la reconnaissance des valeurs de conservation des terres des PACL. À l'inverse, elles pourraient également entraîner des problèmes similaires à ceux associés aux aires protégées, notamment la perte d'accès aux terres et aux ressources, si le concept d'OECM est appliqué d'une manière non totalement conforme aux directives de la CDB et de l'UICN.

La diversité des approches de gouvernance des aires protégées et conservées augmente.

À la demande des PACL gardiens, les gouvernements peuvent les soutenir en reconnaissant leurs terres comme des OECM ou des aires protégées, plutôt que de chercher à mettre en œuvre des accords de gouvernance qui se chevauchent. En tout état de cause, la reconnaissance des terres des PACL en tant qu'OECM ou aires protégées ne doit se faire qu'à la demande des PACL, conformément à leurs systèmes de gouvernance autodéterminés et avec une reconnaissance appropriée des droits tels que le consentement préalable libre et éclairé. Les tableaux 1 et 2 donnent un aperçu des définitions des types d'approches de conservation et de gouvernance par zone visés dans ce rapport.

Tableau 1. Définitions des approches de conservation par zone et de gouvernance terre/mer indiquées dans ce rapport.

Terres des PACL	Abréviation de Terres des Peuples autochtones et des Communautés locales. Désigne les terres détenues ou régies par les PACL, quel que soit leur statut juridique. La Convention sur la diversité biologique a conduit à l'utilisation courante de l'abréviation "PACL" dans le contexte de la politique de conservation. Les PACL qui possèdent ou gouvernent des terres sont appelés "gardiens" dans ce rapport.
ICCA	Abréviation de Territoires et Aires conservées par les Peuples autochtones et les Communautés locales (voir Kothari <i>et al.</i> (2012) pour plus de détails), également appelés territoires de vie.
Aire protégée	Une aire protégée est "un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou d'autres moyens efficaces, afin de réaliser la conservation à long terme de la nature avec les services écosystémiques et les valeurs culturelles associés" (UICN, 2008).
OECM	Acronyme désignant Autres mesures efficaces de conservation par zone. Ce terme a été adopté en 2010 dans le cadre de l'objectif 11 d'Aichi de la Convention sur la diversité biologique pour décrire des mesures autres que les aires protégées qui permettent de conserver efficacement la biodiversité. Une définition des OECM a été adoptée en 2018 par les Parties à la CDB : "une zone géographiquement définie autre qu'une aire protégée, qui est régie et gérée de manière à obtenir des résultats positifs et durables à long terme pour la conservation in situ de la biodiversité, avec les fonctions et services écosystémiques connexes et, le cas échéant, les valeurs culturelles, spirituelles, socio-économiques et autres valeurs pertinentes au niveau local" (CDB, 2018).
Aire protégée PACL	Une aire protégée sous la gouverne (soin et autorité décisionnelle) des Peuples autochtones ou des Communautés locales.
Aire protégée non-PACL	Une aire protégée qui est sous la gouverne (soin et autorité décisionnelle) des gouvernements, des organismes privés, des particuliers, ou une combinaison de ceux-ci. Nous utilisons ce terme pour distinguer ces types d'aires protégées des aires protégées qui sont exclusivement gouvernées par les PACL.

Tableau 2. Variations des caractéristiques définitives des différents types de mécanismes de conservation ainsi que de gestion et de gouvernance des terres / mers contenus dans ce rapport.²¹

	Terres des PACL	ICCA	Aires protégées	Aires protégées non-PACL	OECM
Type de gouvernance	PACL ou partagé (voir note de bas de page)	PACL ou partagé (voir note de bas de page)	Tout	Autorités gouvernemental	Tout
Objectif principal de gestion	Tout	Tout	Conservation (y compris l'utilisation durable)	Conservation (y compris l'utilisation durable)	Tout
Résultats de la conservation	Parfois	Toujours (mais potentiellement pas dans le cas des ICCA qui ont été perturbées ou sont encore en constitution)	Attendus	Attendus	Toujours
Reconnaissance	Parfois	Parfois	Parfois	Parfois	Parfois

²⁰ Par exemple, en juin 2018, l'Assemblée du FEM a adopté le programme de sa 7e reconstitution (FEM-7) pour la période 2018-2022. La biodiversité est l'un des cinq domaines d'intervention du FEM-7 et la "conservation inclusive" constitue l'un de ses domaines de programme. De même, la Commission européenne, dans sa stratégie 2030 pour la biodiversité et son initiative NaturAfrica, s'engage à protéger la nature en Afrique tout en promouvant le rôle des acteurs non étatiques et des groupes autochtones dans ce processus. De même, de grandes organisations de conservation comme le WWF, CI et TNC se sont engagées à reconnaître et à respecter le rôle, les droits et la gouvernance des PACL sur leurs terres et territoires.

²¹ Les données de la WDPA ne distinguent pas le type d'entités impliquées dans la gouvernance partagée. Ainsi, aux fins du présent rapport, les terres des PACL soumises à des accords de gouvernance partagée dans la WDPA ne sont pas prises en compte dans la couche de base.

4. Méthodes

Production de la couche de base des terres des PACL

Afin d'estimer l'étendue globale des terres des PACL pour cette analyse, nous avons combiné plusieurs jeux de données (Tableau 3) en un seul ensemble de données que nous appelons la "couche de base". Ces jeux de données proviennent d'efforts antérieurs et en cours ayant grandement contribué à la compréhension globale de l'étendue des terres et territoires des PACL. Les jeux de données incluent les terres reconnues officiellement par les Etats, ainsi que les terres non reconnues officiellement mais qui font l'objet d'un régime foncier coutumier, de revendications territoriales et/ou d'une gouvernance de facto de la part des PACL. À notre connaissance, les jeux de données n'incluent pas les terres où les PACL utilisent des ressources si ces PACL ne sont pas également responsables

des décisions en matière de gestion. Les efforts individuels résumés dans le tableau 3 se complètent et donnent une vue d'ensemble de l'étendue des terres des PACL lorsqu'ils sont combinés. Le résultat est une couche de base mondiale

Ce rapport fournit l'examen le plus complet à ce jour des terres des PACL, basé sur des données spatialement explicites.

des terres des PACL couvrant 132 pays et territoires. Cette couche de base n'est pas complète et n'inclut pas tous les pays ; cependant, en combinant ces jeux de données, ce rapport fournit l'examen le plus complet à ce jour des terres des PACL, basé sur des données spatialement explicites.

Tableau 3. Jeux de données utilisés pour compiler la couche de base des terres des PACL.

Nom et version du jeu de données	Description et référence	Composante du jeu de données utilisé dans cette étude	Nombre de pays / territoires dans le jeu de données
Jeu de données sur les terres des Peuples autochtones, 2018	Un document de recherche universitaire compilant diverses sources de données pour cartographier l'étendue des terres sur lesquelles les Peuples autochtones "assurent la gestion ou détiennent des droits d'occupation". Il n'inclut pas les terres des Communautés locales non autochtones. Garnett et al. (2018)	Tous	87
LandMark	Les terres des PACL classées par statut de reconnaissance légale (reconnues ou non par le gouvernement) ainsi que les terres connues pour être détenues ou régies par les PACL mais dont le statut de reconnaissance légale est inconnu (c'est-à-dire des cartes indicatives des terres des PACL). Jeu de données hébergé par le World Resources Institute. LandMark (2020)	Polygones uniquement	45
World Database on Protected Areas (WDPA), February 2020	La base de données mondiale la plus complète sur les aires marines et terrestres protégées. Gérée par le PNUE-WCMC. Le sous-ensemble de la WDPA relatif aux aires protégées sous la gouverne des PACL a été utilisé. Ces sites ont été exclus selon la méthode habituelle de calcul des statistiques de couverture de la WDPA. www.protectedplanet.net/en/resources/calculating-protected-area-coverage . PNUE-WCMC et UICN (2020a)	Polygones uniquement	28
World database on Other Effective area-based Conservation Measures (WD-OECM), February 2020	Une base de données récemment élaborée, actuellement limitée, des OECM marines et terrestres. Gérée par le PNUE-WCMC. Le sous-ensemble de la WD-OECM relatif aux OECM sous la gouverne des Communautés locales a été utilisé (aucune OECM sous la gouverne des Peuples autochtones n'a encore été enregistré dans la base de données). PNUE-WCMC et UICN (2020b)	Polygones uniquement	1
Indigenous and Local Communities (IPLC) governance of lands and waters dataset, February 2020	Données sur les terres officiellement reconnues relevant de la propriété, de la gouvernance ou de la gestion des Peuples autochtones et des Communautés locales (PACL). Agrégées et compilées par Conservation International, ces données proviennent de sources publiques. Elles n'ont pas encore été validées ni vérifiées. Conservation International (2020).	Polygones uniquement	20

Voir l'annexe 3 pour plus de détails sur la façon dont ces jeux de données ont été combinés pour créer la couche de base.

Les limites des terres des PACL ont été masquées dans les cartes présentées ici (voir les notes sur l'approche et l'interprétation des résultats dans l'introduction de ce rapport). Pour ce faire, les jeux de données où les limites des terres des PACL étaient discernables ont été recoupés avec une grille d'un degré. Pour chaque cellule de grille, les résultats sont affichés sous la forme de présence/d'absence

de terres des PACL. Les cellules de grille indiquent la présence de terres des PACL si elles sont couvertes à plus de 0 %, ce qui signifie qu'une cellule de grille avec une couverture de 1 % ne peut être distinguée d'une cellule de grille avec une couverture de 100 %. Les cartes présenteront donc une surestimation des terres des PACL pour certaines zones géographiques.

Préparation des superpositions

Tableau 4. Jeux de données utilisés avec la couche de base dans l'analyse (descriptions détaillées dans les annexes 1 et 2).

Nom et version du jeu de données	Description et référence	Objectif de l'analyse	Echelle d'utilisation
Zones clés pour la biodiversité (ZCB), septembre 2019	Zones identifiées comme globalement importantes pour la biodiversité à partir de la base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité. BirdLife International (2019)	Identifier dans quelle mesure les terres des PACL chevauchent des zones identifiées comme importantes pour la biodiversité.	Analyse mondiale et études de cas nationales
Services écosystémiques	Une carte agrégée de 15 services écosystémiques d'approvisionnement, de régulation et culturels, élaborée en trouvant les 30 % de pixels les plus performants à partir de l'extrant réalisé relatif global de Costing Nature, v3. www.policysupport.org/costingnature. Voir également Mulligan (2019)	Déterminer dans quelle mesure les terres des PACL chevauchent des zones d'importance mondiale pour le bien-être humain grâce aux services écosystémiques	Analyse mondiale
Écorégions terrestres, 2017	Une catégorisation biogéographique de la biodiversité terrestre de la Terre. Les écorégions sont des écosystèmes d'étendue régionale. Dinerstein <i>et al.</i> (2017)	Déterminer dans quelle mesure les terres des PACL peuvent contribuer à une couverture représentative d'assemblages d'espèces et d'écosystèmes géographiquement distincts	Analyse mondiale et étude de cas des Philippines
Global Human Modification (Modification humaine à l'échelle mondiale : GHM), 2018	Une mesure cumulative de la modification humaine des sols terrestres à travers le monde à une résolution d'environ 1km ~2016. Kennedy <i>et al.</i> (2018)	Déterminer dans quelle mesure les terres des PACL sont modifiées par les impacts humains, en tant qu'indicateur de l'état écologique	Analyse mondiale et études de cas nationales
Indice cumulatif du potentiel de développement (IPD), 2020	Une carte des pressions de développement futures dérivée de 14 indices de potentiel de développement global (IPD) pour les secteurs de l'énergie, des mines, de l'agriculture et de l'urbanisme. Les IPD identifient les terres présentant des conditions économiques et physiques favorables à l'expansion de chaque secteur. Oakleaf <i>et al.</i> (2020)	Identifier l'étendue des terres des PACL potentiellement susceptibles d'être soumises à une forte pression de développement par les secteurs de produits de base à l'avenir	Analyse mondiale et études de cas nationales
Régions biogéographiques définies au niveau national (Équateur)	Unités biogéographiques de l'Équateur Ministère de l'Environnement de l'Équateur (2020)	Déterminer dans quelle mesure les terres des PACL peuvent contribuer à une couverture représentative d'assemblages d'espèces et d'écosystèmes géographiquement distincts	Étude de cas de l'Équateur
Concessions pétrolières et gazières, 2020	Concessions pétrolières et gazières actives Données de DrillingInfo, offre d'Enverus (2020)	Évaluer l'ampleur des pressions sectorielles actuelles sur les terres des PACL	Études de cas nationales
Concessions minières, 2020	Concessions minières actives Données de SNL Metals and Mining, offre de S&P Global Market Intelligence (2020)	Évaluer l'ampleur des pressions sectorielles actuelles sur les terres des PACL	Études de cas nationales
Centrales électriques, 2020	Centrales électriques actives S&P Global Market Intelligence, une division de S&P Global. Base de données mondiale des centrales électriques. Accessible via le portail S&P PLATTS. www.platts.com	Évaluer l'ampleur des pressions sectorielles actuelles sur les terres des PACL	Études de cas nationales

Le tableau 4 résume les jeux de données utilisés dans l'analyse ainsi que la couche de base. Pour plus de détails sur les jeux de données utilisés dans les analyses mondiales et nationales, veuillez consulter les annexes 1 et 2 respectivement. Pour une méthodologie détaillée, veuillez consulter l'annexe 3. L'analyse est limitée aux domaines terrestres et d'eau douce, car seules des données limitées étaient disponibles sur les zones côtières et marines sous la propriété ou la gouverne des PACL. Les jeux de données comportant des composantes marines ont été découpés selon la composante terrestre du jeu de données sur les frontières des pays/territoires. Toutes les zones ont été calculées sur des données aplaties (dissoutes) dans la projection de Mollweide. Les analyses ont été effectuées dans ArcGIS Pro, sauf indication contraire.

L'élaboration d'une carte mondiale précise des terres des PACL constitue une action internationale continue.

Les outils Intersect (Intersection) et Clip (Découpe) ont été utilisés pour calculer la zone de chevauchement entre la couche de base et une série d'autres jeux de données. Cette approche a été adoptée avec les jeux de données suivants (décrits en détail à l'annexe 1) :

Le jeu de données LandMark est le seul composant de la couche de base qui contient des informations sur le statut légal des terres, raison pour laquelle il a été préféré à la couche de base complète pour l'analyse de la reconnaissance légale en Équateur et aux Philippines.

Réserves sur les données

Comme indiqué précédemment, il existe des limites inhérentes à la cartographie et à l'analyse des terres des PACL à l'échelle mondiale. Les réserves associées à chacun des jeux de données utilisés dans l'analyse sont détaillées ici. Il est important de noter que les couches de données individuelles utilisées pour créer la couche de base comportaient leurs propres limites du point de vue des méthodes et des critères utilisés, qui ont été atténuées dans la mesure du possible.

Couche de base

La couche de base sur les terres des PACL est incomplète, ce qui signifie que les zones situées en dehors de la couche de base ne doivent pas être considérées comme dépourvues de gouvernance ou de propriété des PACL (qu'elles soient légales ou coutumières). Par exemple, la Mongolie n'est que très peu couverte dans la couche de base, mais LandMark estime qu'elle est couverte à plus de 80 % par des terres des PACL (WRI, 2020). En raison de l'absence de limites cartographiées pour ces terres, elles n'ont pas pu être incluses dans la couche de base pour ce rapport. De même,

au Canada, l'étendue des terres autochtones reconnues par l'État est de plusieurs ordres de grandeur inférieure à l'étendue des territoires autochtones décrits par Native Land,²² et l'idée de frontières rigides marquant des droits de propriété ou d'utilisation exclusifs est problématique dans de nombreux contextes (par exemple, Artell *et al.*, 2019). Cela a des conséquences considérables pour les efforts de cartographie, y compris le présent rapport, d'après lequel le Canada est l'un des nombreux pays où l'on sait que l'étendue des terres des PACL est sous-estimée au niveau mondial en dépit des efforts concertés visant à cartographier ces terres dans le pays.

Dans le cas de la WDPA et de la WD-OECM, les sites à gouvernance partagée n'ont pas été inclus dans la couche de base. Bien que de nombreux accords de gouvernance partagée impliquent les PACL, il n'est pas possible de les identifier sur la base du niveau de détail de la WDPA et de la WD-OECM. Étant donné que ce rapport exclut les aires protégées et les OECM où les PACL participent à la gouvernance mais ne sont pas la seule autorité de gouvernance, il est probable qu'il sous-estime l'étendue des terres des PACL.

Si l'étendue des terres des PACL peut être sous-estimée pour certaines zones, comme indiqué ci-dessus, elle est susceptible d'être surestimée pour d'autres, incluant potentiellement certaines zones où Garnett *et al.* (2018) ont modélisé l'étendue sur la base des données de recensement. Dans de nombreux cas, l'autorité des sources de données est contestée, et dans d'autres, il y a un manque absolu de données, d'où le caractère controversé de toute déclaration sur l'étendue des terres des PACL. En Afrique centrale, par exemple, les schémas historiques de peuplement et d'utilisation des terres ont été fondamentalement modifiés par l'attribution des terres des PACL aux colons, par le déplacement des PACL pour construire et entretenir les routes, pour cultiver et vendre des récoltes afin de générer des revenus susceptibles d'être taxés, ainsi que par des déplacements de population plus récents causés par les conflits civils et la violence. Par conséquent, les relations entre l'endroit où les gens vivent, les zones dont ils dépendent pour leurs moyens de subsistance et celles où ils détiennent des droits formels ou coutumiers sont complexes et mal documentées (par exemple, Olivero *et al.*, 2016). L'élaboration d'une carte mondiale précise des terres des PACL constitue une action internationale continue. La couche de base utilisée ici doit donc être considérée comme faisant partie d'un travail collectif en cours.

En raison de ces réserves, la couche de base mondiale ne peut être considérée comme totalement exacte au niveau mondial ou national. De même, les autres jeux de données mondiales utilisés dans cette analyse ne peuvent pas nécessairement produire des résultats fiables au niveau national, et on ne peut pas non plus supposer que les

22 Native Land est une ressource en ligne qui documente les territoires et les langues autochtones au Canada. <https://native-land.ca>

résultats des superpositions sont corrects au niveau sous-global. Comme nous l'avons déjà noté, les analyses au niveau national sont mieux réalisées en utilisant des jeux de données à échelle plus fine, définis et appropriés au niveau national. Pour ces raisons, ce rapport comprend des études de cas de deux pays connus pour avoir des données accessibles et fiables sur les terres des PACL. Néanmoins, il se peut que les données nationales figurant dans ce rapport ne tiennent pas compte des terres des PACL qui ne jouissent pas d'une reconnaissance légale, donnant lieu à des cartes probablement sous-représentatives.

Autres jeux de données utilisés dans l'analyse (voir Annexe I et II pour plus de détails)

Zones clés pour la biodiversité (ZCB)

Ce jeu de données est constitué de zones identifiées comme importantes à l'échelle mondiale pour la biodiversité. Les données sur les ZCB sont conservées dans la Base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité (WDKBA), qui est gérée par BirdLife International au nom du partenariat pour les ZCB. Elle est mise à jour deux fois par an. La plupart des ZCB sont des zones importantes pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité (IBA), ce qui signifie que, bien que les IBA soient également importantes pour d'autres espèces, la base de données est actuellement biaisée du point de vue taxonomique en faveur des oiseaux. Le partenariat pour les ZCB déploie actuellement des efforts considérables pour identifier les ZCB à travers de multiples taxons et sur l'ensemble des critères de ZCB. Une fois cette tâche accomplie, la couverture des ZCB sera probablement beaucoup plus importante qu'à l'heure actuelle. Il est donc important de noter que toutes les zones du monde répondant aux critères de ZCB n'ont pas été identifiées à ce jour. En outre, de nombreuses zones ne répondant pas à la norme ZCB sont également importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques.

Écorégions terrestres

Ce jeu de données constitue une régionalisation biogéographique de la biodiversité terrestre de la Terre. Il a été affiné par une révision majeure en 2017 et est considéré comme précis, avec des classifications bien établies. Il est susceptible de nécessiter une révision à l'avenir sur la base d'informations plus précises et des impacts du changement climatique. Ce jeu de données ne comprend pas le biote d'eau douce.

Modification humaine à l'échelle mondiale (GHM)

Le jeu de données Global Human Modification (GHM) permet de créer des cartes de l'état actuel des terres (vers 2016) en fonction de l'étendue spatiale et de l'ampleur des impacts des établissements humains, de l'agriculture, du transport, de l'exploitation minière, de la production d'énergie et de l'infrastructure électrique à l'échelle mondiale (à l'exclusion de l'Antarctique) (Kennedy *et al.*, 2019). La GHM va de 0 (aucune modification) à 1 (modification complète) et reflète la proportion d'un paysage modifié par les impacts humains cumulatifs cartographiés. Si la GHM tient compte de nombreux facteurs de stress humains importants, elle ne les prend pas tous en compte, notamment la production de bois ou l'exploitation forestière sélective, les pâturages, l'utilisation récréative, la chasse, la propagation des espèces envahissantes ou le changement climatique. La GHM se concentre sur la cartographie des activités humaines connues pour avoir un impact négatif sur les systèmes naturels terrestres et ne rend pas compte de certaines activités humaines, notamment dans le contexte des terres régies de manière coutumière par les PACL, qui peuvent modifier l'environnement pour le meilleur grâce à la constitution d'un capital paysager susceptible de protéger la biodiversité et de fournir des services environnementaux essentiels (IPBES, 2019).



Indice cumulatif du potentiel de développement (IPD)

Les indices du potentiel de développement (IPD) (Oakleaf *et al.*, 2019) sont utilisés pour représenter la pression d'expansion potentielle future des secteurs de l'énergie renouvelable, du pétrole et du gaz, de l'exploitation minière, de l'agriculture et de l'urbanisme. Les zones à forte pression de développement indiquent les terres qui sont très propices au développement par les secteurs axés sur les produits de base en raison de la présence de grandes quantités de ressources inexploitées et des infrastructures qui soutiennent leur extraction et leur transport. Les IPD ne peuvent cartographier le potentiel de développement qu'en fonction du potentiel des ressources et de la faisabilité technique, et ne tiennent pas compte d'autres aspects de faisabilité comme le régime foncier ou la politique, ni des estimations des demandes de production en raison des incertitudes ou du manque de données sur les projections régionales par secteur. Pour ces raisons, les terres classées comme étant à fort potentiel de développement selon les IPD ne présentent pas l'emplacement exact des sites de développement ou la conversion potentielle de ces terres, mais décrivent plutôt la "préparation" et la "probabilité" du développement susceptible d'avoir lieu dans la zone.

Régions biogéographiques définies au niveau national (Équateur)

Le jeu de données des régions biogéographiques (Unidad biogeográfica) est produit par le ministère équatorien de l'Environnement. Il représente la biogéographie de l'Équateur continental (c'est-à-dire qu'il n'inclut pas l'archipel des Galápagos), telle que définie par le gouvernement de l'Équateur, et peut donc ne pas être comparable ou conforme à d'autres jeux de données à l'échelle mondiale.

Concessions pétrolières et gazières

Ce jeu de données est constitué de polygones définissant les concessions pétrolières et gazières autorisées par l'État dans 170 pays. Les données proviennent de DrillingInfo, une offre d'Enverus (2020). Elles sont mises à jour tous les trimestres, l'ensemble de données le plus récent étant évalué. Les concessions pétrolières et gazières changent rarement d'emplacement, leur durée de vie moyenne étant de trois à quatre ans.

Concessions minières

La base de données des concessions minières fournit la délimitation et l'emplacement des concessions minières dans 88 pays. Les données proviennent de SNL Metals & Mining, une offre de S&P Global Market Intelligence (2020). Elles sont mises à jour tous les trimestres, l'ensemble de données le plus récent étant évalué.

Centrales électriques

La base de données World Electric Power Plants Database (WEPP) de S&P Global Market Intelligence est un inventaire mondial des unités de production d'énergie électrique. Elle contient des données de conception des centrales électriques de toutes tailles et technologies exploitées par des services publics réglementés, des compagnies d'électricité privées et des producteurs d'automobiles industrielles. Ce produit de données a été élaboré par S&P Global Market Intelligence, une division de S&P Global Inc.

Services écosystémiques

La carte des services écosystémiques mondiaux représente une agrégation de quinze services distincts, dont chacun est le résultat d'un modèle individuel basé sur divers jeux de données d'entrée. Ces jeux de données couvrent un éventail de résolutions temporelles et spatiales ainsi que de degrés de précision et d'exactitude. L'agrégation représente une simple somme linéaire non pondérée d'une transformation normale de chacune des couches. Le résultat final est utile pour illustrer les grandes tendances spatiales et temporelles, mais pour les contextes locaux, il est recommandé d'utiliser des données d'entrée à résolution plus fine si elles sont disponibles, et d'envisager de pondérer les différents services de manière appropriée pour des besoins/circonstances donnés. Une méthodologie détaillée assortie d'une analyse des limites peut être consultée à l'adresse www.policysupport.org/costingnature. Seuls les 30 % des pixels les plus performants à l'échelle mondiale ont été utilisés dans l'analyse de ce rapport.

5. Analyse mondiale

Cette section présente les résultats d'une série de superpositions analytiques qui établissent les valeurs de conservation des terres des PACL. D'abord, l'étendue globale des terres des PACL cartographiées est calculée,

Une série de superpositions analytiques établissent les valeurs de conservation des terres des PACL.

puis leur relation avec les sites essentiels à la conservation de la biodiversité mondiale est évaluée, ainsi que les zones importantes pour les services écosystémiques et les diverses écorégions. Les étapes suivantes sont notamment un examen de l'état écologique actuel des terres des PACL et l'identification des zones susceptibles d'être particulièrement sensibles aux pressions futures du développement axé sur les produits de base.

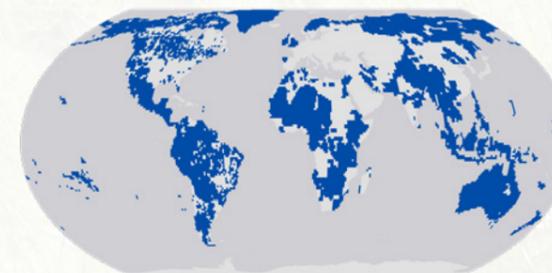


Figure 1. Répartition des terres des PACL à l'échelle mondiale, représentée par la présence ou l'absence de terres des PACL par cellule de grille d'un degré pour masquer leurs limites précises.²³ Les cellules de grille non couvertes ne sont pas nécessairement dépourvues de terres des PACL dans la réalité (voir les importantes réserves énumérées ci-dessus).

Couverture des terres des PACL

Contexte

Au moins 32% (43,5 millions de km²) des terres de la planète sont détenues ou régies par les PACL. Bien que l'analyse technique de ce rapport combine des données issues de plusieurs sources et constitue la couche de base mondiale la plus complète à l'heure actuelle, la couverture réelle des terres des PACL est probablement supérieure à 32% en raison du manque de données provenant de certaines zones géographiques (voir les réserves sur les données). Ces résultats ne doivent donc pas être interprétés comme contradictoires à d'autres estimations de l'étendue des terres des PACL citées ailleurs (par exemple, jusqu'à 50 %, Child & Cooney, 2019). En revanche, ils représentent simplement la zone qui peut actuellement être cartographiée.

Au moins 32% (43,5 millions de km²) des terres de la planète sont détenues ou régies par les PACL..

Qu'avons-nous découvert ?

La superficie couverte par les terres des PACL à l'échelle mondiale est d'au moins 43 500 554 km² dans un minimum de 132 pays et territoires (Figure 1). Parmi les terres des PACL identifiées dans ce rapport, 13% chevauchent des aires protégées non-PACL. Les 87% restants se trouvent en dehors des aires protégées non-PACL régies par l'Etat ou d'autres entités (voir les tableaux 1 et 2 pour plus de détails).

Qu'est-ce que cela signifie ?

En tant que gardiens d'au moins 32% des terres dans toutes les régions du monde, les PACL sont des acteurs clés de la gouvernance environnementale mondiale. Même s'il existe un certain chevauchement des terres des PACL avec les aires protégées non-PACL, il ne représente que 13% de l'étendue totale des terres des PACL. Par conséquent, les valeurs de conservation et l'état écologique des terres des PACL - décrits dans les sections suivantes - ne peuvent pas être attribuées dans une large mesure à la présence d'aires protégées qui se chevauchent.

²³ Voir les Notes sur l'approche et l'interprétation des résultats dans l'Introduction.

Terres des PACL et zones clés pour la biodiversité

Contexte

La norme de zones clés pour la biodiversité (ZCB), qui permet d'identifier les zones importantes pour la biodiversité, a été adoptée à l'échelle mondiale, et les données des ZCB servent d'indicateur pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs internationaux. Elles sont utilisées ici pour évaluer la relation entre les terres des PACL et les zones cruciales pour la biodiversité. Une étude récente a révélé que 39 % des ZCB du monde ne sont pas couvertes par des aires protégées, et que 42 % ne le sont que partiellement (PNUE-WCMC, UICN et NGS, 2020), indiquant un déficit important dans la protection de certains des sites les plus cruciaux pour la biodiversité à travers le monde. Si les ZCB servent souvent de base à la délimitation des aires protégées, il est reconnu que les aires protégées formelles ne sont pas toujours l'approche la plus adéquate pour leur gestion (UICN 2016a) ; à ce titre, une diversité de mécanismes de gouvernance est nécessaire.

Qu'avons-nous découvert ?

Les terres des PACL couvrent au moins 36 % de l'étendue mondiale des ZCB cartographiées à ce jour (figure 2), et plus de la moitié de cette superficie se trouve en dehors des aires protégées non-PACL.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Les PACL sont les gardiens de plus d'un tiers des sites les plus importants pour la biodiversité dans le monde. Étant donné que de nombreuses ZCB ne bénéficient d'aucune autre forme de protection, il est clair que les PACL jouent un rôle important dans la conservation de certaines des zones les plus cruciales pour la biodiversité.

Les PACL sont les gardiens de plus d'un tiers des sites les plus importants pour la biodiversité dans le monde.

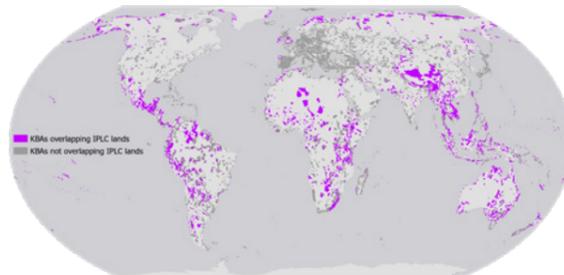


Figure 2. Zones clés pour la biodiversité chevauchant les terres des PACL. Les limites précises sont indiquées sur cette carte car les limites des terres des PACL ne sont pas discernables.²⁴ Veuillez noter les importantes réserves énumérées ci-dessus.

Outre les ZCB, d'autres zones sont importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques. Par exemple, de nouvelles études mettent en lumière des zones cruciales pour la biodiversité qui sont irremplaçables (voir Last Chance Ecosystems [Ecosystèmes de la dernière chance²⁵], par exemple). D'autres analyses révèlent des zones à forte diversité agricole qui sont cruciales pour la biodiversité et qui ne sont pourtant pas considérées comme des ZCB (Dainese *et al.*, 2019 ; Lichtenberg *et al.*, 2017). Par conséquent, les terres des PACL situées en dehors des ZCB ne doivent pas nécessairement être considérées comme de moindre importance pour la conservation.

Services écosystémiques et Terres des PACL

Contexte

Plusieurs services écosystémiques ont été cartographiés dans l'espace au niveau mondial pour aider à illustrer la relation entre les zones où la nature fournit des services essentiels et fondamentaux, tels que l'eau potable et le bois de construction, et celles où ces services sont utilisés par l'humanité. D'autres services sont moins directs mais tout aussi importants, notamment le stockage et la séquestration du carbone. Cette superposition évalue la présence de services écosystémiques essentiels sur les terres des PACL.

Qu'avons-nous découvert ?

La figure 3 montre la relation entre les terres des PACL et les sites d'importance mondiale pour les services écosystémiques d'approvisionnement, de régulation et culturels.²⁶ La zone de chevauchement entre les zones les plus performantes pour la fourniture de services écosystémiques et les terres des PACL est d'environ 9,1 millions de km² (21% de la zone des services écosystémiques performants et 24% de la superficie des terres des PACL).²⁷

Qu'est-ce que cela signifie ?

Les PACL maintiennent des services écosystémiques importants pour les personnes vivant bien au-delà des limites de leurs terres. Avec près d'un quart des terres des PACL qui couvrent les zones de la Terre présentant la plus grande capacité de fourniture de quinze services écosystémiques combinés, la santé et la vitalité des PACL gardiens ont un effet sur tous ceux qui bénéficient des services de ces terres, notamment l'eau douce, le tourisme axé sur la nature et la pêche. Le renforcement de la gouvernance des PACL sur leurs terres peut se traduire par un co-bénéfice de l'amélioration de la fourniture de services écosystémiques.

Les PACL maintiennent des services écosystémiques qui ont une importance mondiale.

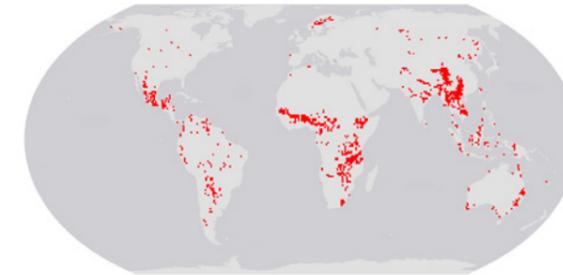


Figure 3. Sites d'importance mondiale pour quinze services écosystémiques d'approvisionnement, de régulation et culturels (voir note de bas de page 6) chevauchant les terres des PACL. Les résultats sont présentés sous forme de présence ou d'absence de chevauchement par cellule de grille d'un degré afin de masquer les limites précises des terres des PACL.²⁸ Les cellules de grille non couvertes ne sont pas nécessairement dépourvues de terres des PACL dans la réalité (voir les importantes réserves énumérées ci-dessus).

²⁴ Voir les Notes sur l'approche et l'interprétation des résultats dans l'Introduction.

²⁵ www.nature.org/en-us/newsroom/last-chance-ecosystems/

²⁶ Les 15 services sont les suivants : stockage et séquestration du carbone, tourisme fondé sur la nature, tourisme fondé sur la culture, approvisionnement en eau, atténuation des risques, bois d'œuvre commercial, bois d'œuvre domestique, pêche commerciale, pêche artisanale, bois de chauffage, pâturage, produits forestiers non ligneux, services liés à la faune, services liés à la faune, qualité esthétique environnementale. Vous trouverez plus de détails sur tous ces éléments en cliquant sur le lien vers le site Web de la documentation du modèle ci-dessous.

²⁷ Les analyses de cartes et de zones excluent le Groenland et l'Antarctique.

²⁸ Voir les Notes sur l'approche et l'interprétation des résultats dans l'Introduction.

Terres des PACL, écorégions terrestres et biomes

Contexte

La représentation écologique est un facteur important dans la conservation mondiale, comme en témoignent les objectifs internationaux précédents, tels que l'objectif 11 d'Aichi pour la biodiversité et le projet de cadre mondial pour la biodiversité post-2020. Elle peut être mesurée en évaluant la couverture relative (par exemple, par les aires protégées) des écorégions et des biomes (Dinerstein *et al.*, 2017). Le réseau mondial d'aires protégées n'est actuellement pas représentatif sur le plan écologique, 66 % des écorégions terrestres n'atteignant pas encore l'objectif de couverture de 17 % de la CDB (PNUE-WCMC, UICN et NGS, 2020).

Les PACL sont les gardiens d'un échantillon diversifié des écosystèmes terrestres de la planète.

Qu'avons-nous découvert ?

Les terres des PACL chevauchent de manière significative de nombreux biomes terrestres et écorégions du monde, couvrant fréquemment des zones qui ne sont pas autrement protégées. La moitié des quatorze biomes terrestres de la planète sont couverts à plus de 30 % par des terres des PACL (figure 4). Sur les 847 écorégions terrestres mondiales (y compris la roche et la glace), 75 % chevauchent dans une certaine mesure les terres des PACL (figure 5). Quatre-vingt-onze écorégions sont couvertes à plus de 75% par les terres des PACL, et 179 à plus de 50%. Pour certaines écorégions, la gouvernance des PACL constitue leur seule forme de protection.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Les PACL sont les gardiens d'un échantillon diversifié des écosystèmes terrestres de la planète. Étant donné que les terres des PACL couvrent certaines écorégions bénéficiaires d'aucune protection (ou d'une protection très minime) de la part d'aires protégées non-PACL (notamment les forêts du plateau de Mandara en Afrique et les forêts de conifères subalpines du nord-est de l'Himalaya en Asie), la représentation écologique ne peut être obtenue qu'en soutenant les PACL dans leur rôle actuel de gardiens de ces zones, notamment en reconnaissant leurs droits fonciers.

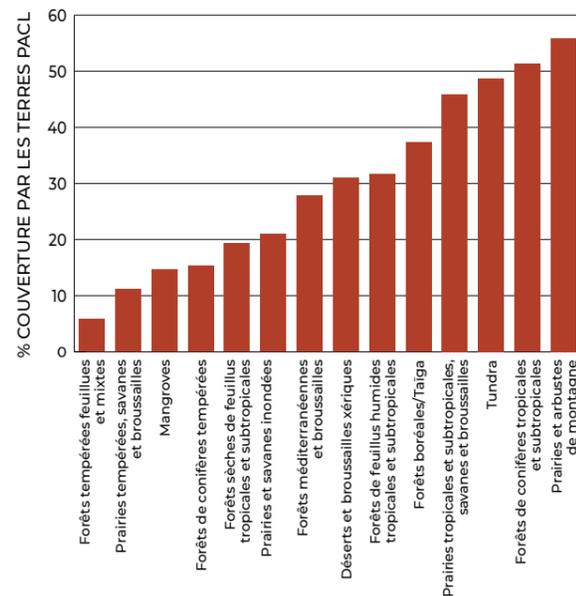


Figure 4. Couverture des biomes terrestres par les terres des PACL.

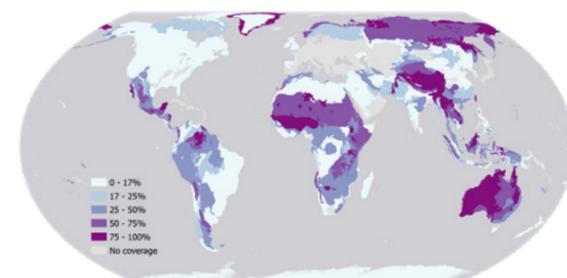


Figure 5. Couverture des écorégions terrestres par les terres des PACL. Les limites précises des écorégions sont indiquées car les limites des terres des PACL ne sont pas discernables.²⁹ Veuillez noter les importantes réserves énumérées ci-dessus, notamment le fait que les terres des PACL sont sous-estimées pour certains pays, par exemple le Canada et la Mongolie.

²⁹ Voir les Notes sur l'approche et l'interprétation des résultats dans l'Introduction.

Etat écologique des terres des PACL

Contexte

L'intégrité écologique des paysages se mesure souvent par l'étendue de l'influence humaine (Riggio *et al.*, 2020). Suivant cette approche, le jeu de données Global Human Modification (Kennedy *et al.*, 2018) est utilisé comme substitut de l'état écologique car il détermine la mesure dans laquelle la superficie actuelle des terres a été modifiée par l'Homme, notamment les établissements humains, l'agriculture et les infrastructures. Ainsi, un niveau de modification plus faible indique des terres qui sont susceptibles d'être dans un état écologique relativement meilleur. La GHM couvre un plus large éventail d'impacts de l'utilisation des terres, et à une échelle plus fine, que les jeux de données de modification utilisés dans les études précédentes. L'utilisation de cette approximation ne concerne que l'état écologique et ne couvre pas les menaces qui pèsent sur les terres des PACL.

La plupart des terres des PACL sont en bon état écologique.

Qu'avons-nous découvert ?

Sur l'ensemble des terres des PACL, 64 % ne sont pas ou sont peu modifiées par l'Homme (moins de 10 % sont modifiées par l'Homme) et sont donc dans un état écologique relativement bon (figure 6) ; 27 % sont modérément modifiées par l'Homme (>10-40 % modifiées) et sont donc dans un état écologique modéré ; 9 % sont fortement modifiées (>40 % modifiées) et sont probablement dans un moins bon état écologique. Ces résultats indiquent que la plupart des terres des PACL sont en bon état écologique. En outre, les terres des PACL représentent 42 % de l'ensemble des terres mondiales en bon état écologique (65,92 millions de km², Kennedy *et al.*, 2019). Avec l'ajout des terres des Communautés locales, ce résultat confirme et dépasse légèrement le résultat de Garnett *et al.* (2018) sur l'état écologique des terres des Peuples autochtones uniquement (sur la base de l'indice d'empreinte humaine).

³⁰ Voir les Notes sur l'approche et l'interprétation des résultats dans l'Introduction.

Les terres des PACL représentent 42 % de l'ensemble des terres mondiales en bon état écologique (65,92 millions de km²).



Figure 6. Terres des PACL non ou faiblement modifiées par l'Homme (servant d'indicateur du bon état écologique), représentées par la présence ou l'absence de ces terres par cellule de grille d'un degré afin de masquer leurs limites précises.³⁰ Les cellules de grille non couvertes ne sont pas nécessairement dépourvues de terres des PACL dans la réalité (voir les importantes réserves énumérées ci-dessus).

Qu'est-ce que cela signifie ?

Les terres des PACL ont été en grande partie maintenues en bon état écologique. Les terres présentant des modifications humaines faibles et modérées justifient une attention accrue afin de prévenir la perte de biodiversité et de services écosystémiques (Kennedy *et al.*, 2019) ; ces deux conditions couvrent 91 % des terres des PACL dans cette analyse.

Les pressions du développement futur sur les terres des PACL

Contexte

Bien que les PACL aient des intentions diverses pour leurs terres et puissent embrasser des opportunités de développement, nombre d'entre eux subissent actuellement des pressions de développement indésirables nées de l'extraction de ressources, de la production de produits de base, de l'exploitation minière, de l'énergie et des infrastructures de transport (IPBES, 2019). Pour explorer la mesure dans laquelle les pressions liées aux produits de base exercées sur les terres des PACL pourraient s'accroître à l'avenir, la couche de base a été superposée à un indice cumulatif de pressions potentielles (IPD). Les zones à forte pression de développement potentiel qui chevauchent les terres des PACL sont celles qui se prêtent le mieux au développement par les secteurs de l'agriculture, de l'énergie (énergies renouvelables, pétrole et gaz), de l'exploitation minière et de l'urbanisme en raison de la présence de grandes quantités de ressources non exploitées et des infrastructures qui soutiennent leur extraction et leur transport. En outre, l'analyse examine le chevauchement entre les zones en bon ou moyen état écologique (voir section 5.5) et celles à forte pression potentielle de développement.

Qu'avons-nous découvert ?

Plus de 25 % des terres des PACL pourraient être soumises à une forte pression à l'avenir en raison du développement axé sur les produits de base (figure 7). Actuellement, 80 % des terres des PACL soumises à une forte pression de développement futur sont dans un état écologique bon ou moyen. La figure 8 indique ces terres, qui couvrent une superficie de 8,9 millions de km².

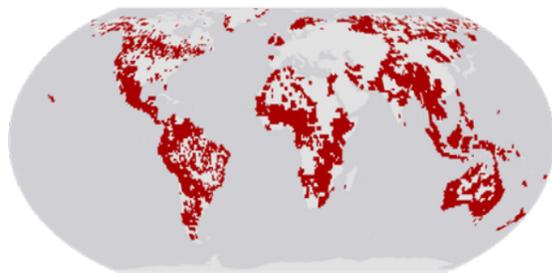


Figure 7. Terres des PACL soumises à une forte pression de développement potentiel, représentées par la présence ou l'absence de ces terres par cellule de grille d'un degré pour masquer leurs limites précises.³¹ Les cellules de grille non couvertes ne sont pas nécessairement dépourvues de terres des PACL dans la réalité (voir les importantes réserves énumérées ci-dessus).

³¹ Voir les Notes sur l'approche et l'interprétation des résultats dans l'Introduction.

³² Voir les Notes sur l'approche et l'interprétation des résultats dans l'Introduction.

Plus de 25 % des terres des PACL pourraient être soumises à une forte pression à l'avenir en raison du développement axé sur les produits de base.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Si l'état écologique de nombreuses terres des PACL est actuellement bon (voir section 5.5), cette situation pourrait changer considérablement à l'avenir. Ces pressions futures ne sont pas inévitables ; cependant, une prise de conscience de ces problèmes dès maintenant permet d'aborder et de planifier de manière proactive les changements à venir. La formalisation des droits sur les terres et les ressources revêt une importance particulière dans ce contexte, tout comme la dotation des PACL d'outils leur permettant de faire face à un développement non souhaité.

La formalisation des droits des IPLC sur les terres et les ressources revêt une importance particulière.

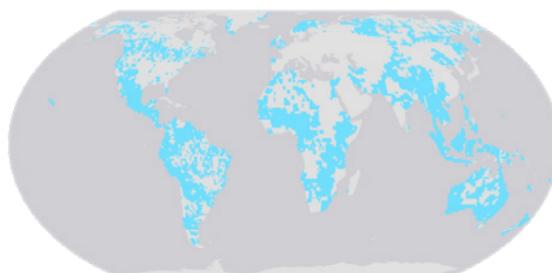


Figure 8. Terres des PACL qui subissent actuellement des modifications humaines faibles à modérées et une forte pression de développement futur, représentées par la présence ou l'absence de ces terres par cellule de grille d'un degré afin de masquer leurs limites précises.³² Les cellules de grille non couvertes ne sont pas nécessairement dépourvues de terres des PACL dans la réalité (voir les importantes réserves énumérées ci-dessus).





6. Études de cas nationales

Des études de cas nationales sont incluses dans ce rapport afin de fournir un aperçu plus approfondi de l'importance vitale des terres des PACL pour la conservation à l'échelle nationale. L'Équateur et les Philippines ont été choisis en raison de la disponibilité de données de bonne qualité. Les données sources sont consultables en ligne via LandMark, ce qui signifie que des visualisations plus nettes de l'importance des terres des PACL, avec des limites précises, sont possibles dans cette section.

À l'instar d'autres études menées au niveau national ou régional (par exemple, Corrigan *et al.* 2018 ; Artelle *et al.*, 2019 ; Schuster *et al.*, 2019), ces analyses fournissent des résultats plus affinés et un examen plus approfondi de l'importance des terres des PACL au niveau national, en remplaçant les jeux de données mondiaux par des jeux de données nationaux, si possible. Dans le cas de l'Équateur et des Philippines, des données sur la reconnaissance légale sont disponibles, constituant un prisme supplémentaire à travers lequel explorer les liens entre les droits et la reconnaissance des PACL d'une part et les résultats écologiques d'autre part.

L'Équateur

En Équateur, les terres des PACL couvrent plus d'un quart (29%) de la superficie terrestre. Il est possible que d'autres terres des PACL ne soient pas incluses dans cette carte.

Couverture des ZCB

Les terres des PACL chevauchent partiellement ou totalement 50 des 123 ZCB de l'Équateur (figure 9a). 46% de la superficie totale couverte par les ZCB en Équateur se trouvent sur les terres des PACL (soit une superficie de plus de 43 000 km²). En outre, cinq ZCB sont entièrement sur les terres des PACL et ne sont pas couvertes par des aires protégées non-PACL, ce qui traduit le rôle des terres des PACL dans la conservation des aires particulièrement importantes pour la biodiversité.

Couverture des régions biogéographiques

Les terres des PACL chevauchent également, au moins partiellement, les seize régions biogéographiques de l'Équateur (figure 9b), ce qui démontre que les PACL sont des alliés essentiels pour parvenir à une conservation représentative en Équateur. Notamment, la région de Tigre-Pastaza (la troisième plus grande de l'Équateur) est couverte à 99 % par des terres des PACL. Dans cette région, il y a peu de chevauchement avec des aires protégées non-PACL.

Etat écologique

64 % des terres des PACL en Équateur sont peu modifiées par l'Homme, indiquant probablement un bon état écologique.

Pressions actuelles et futures en matière de développement

Ces terres ne sont pas exemptes de pressions de développement, car 31% de la superficie des terres des PACL abritent des concessions pétrolières et gazières actives (Figure 9c). Une analyse des données de l'IPD suggère que ces pressions pourraient augmenter à l'avenir (Figure 9d) et que le potentiel de pression de développement pourrait être plus élevé sur les terres bénéficiant d'une reconnaissance moins formelle.³³ Cette absence de reconnaissance pourrait être due au fait que les PACL ont moins de poids dans les négociations sur les pressions potentielles de développement. Elle pourrait également saper leur autorité à agir en tant que décideurs, créant ainsi un plus grand risque de développement non durable.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Grâce à une reconnaissance appropriée des droits sur les terres et les territoires ainsi qu'un soutien aux systèmes de gouvernance des PACL, suite au consentement de ces derniers, les terres de PACL identifiées dans cette analyse pourraient doubler la superficie protégée ou conservée en Équateur, de 22% (PNUE-WCMC, 2021a) à 44% (Figure 9). Trente-cinq pour cent des terres reconnues par l'Etat mais non documentées peuvent subir une forte pression potentielle de développement, contre 17 % des terres qui sont à la fois reconnues par l'Etat et documentées. Ces pressions de développement futur ne sont pas inévitables, mais les résultats soulignent la nécessité de s'assurer que les PACL sont soutenus pour rejeter les pressions de développement externes indésirables, notamment par une meilleure sécurité d'occupation, un renforcement des capacités et des investissements pour favoriser la participation et le leadership des PACL dans la prise de décision en matière de développement. Cela pourrait également inclure un appui visant à orienter le développement de manière à s'aligner sur les cultures et les valeurs, par exemple grâce à une planification de l'atténuation des impacts qui tienne compte des valeurs sociales et culturelles (par exemple, Heiner *et al.*, 2019).

³³ Reconnaissance formelle dans ce contexte désigne la reconnaissance légale de la tenure ou de l'occupation par le gouvernement national et/ou la documentation formelle de tenure ou d'occupation.

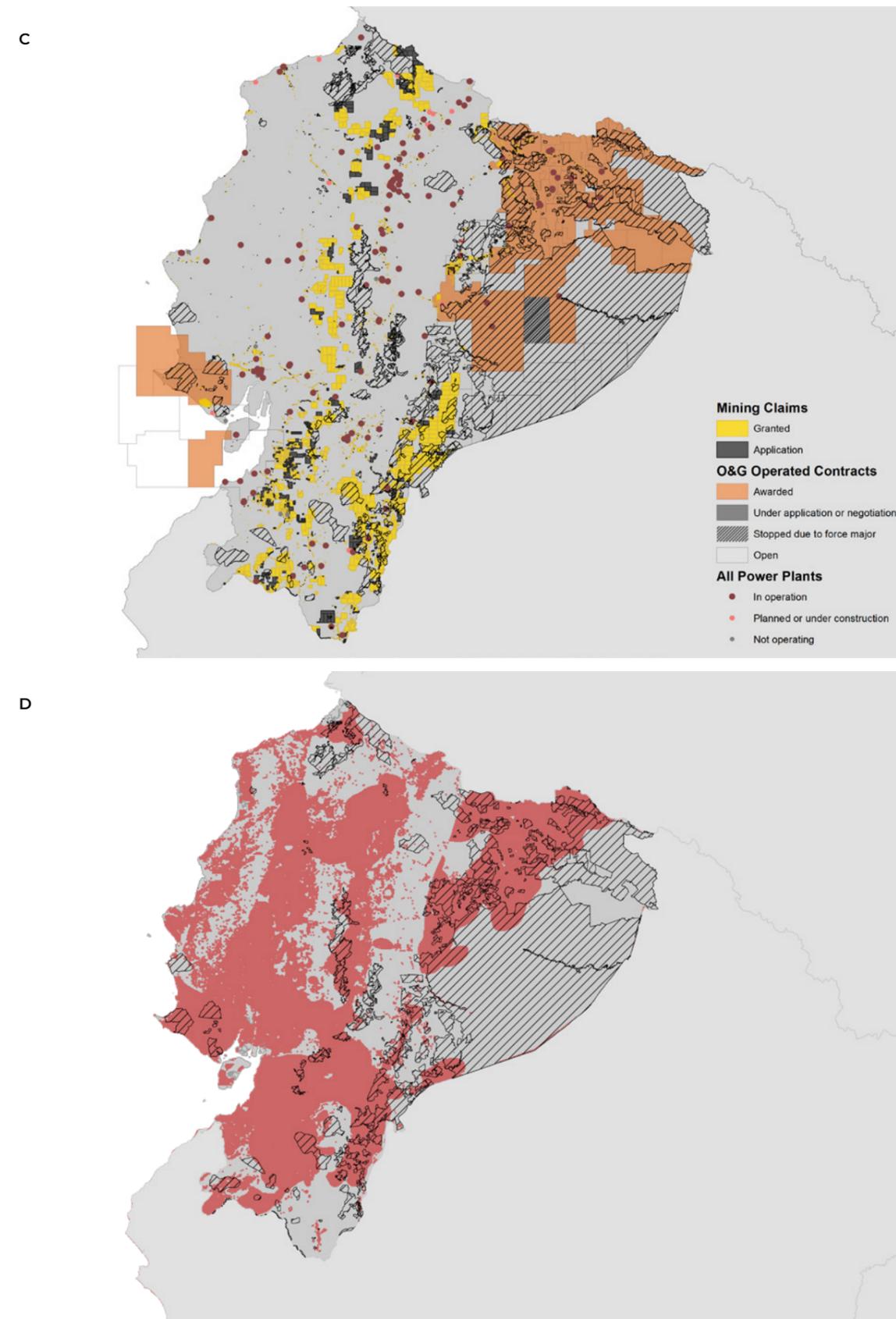
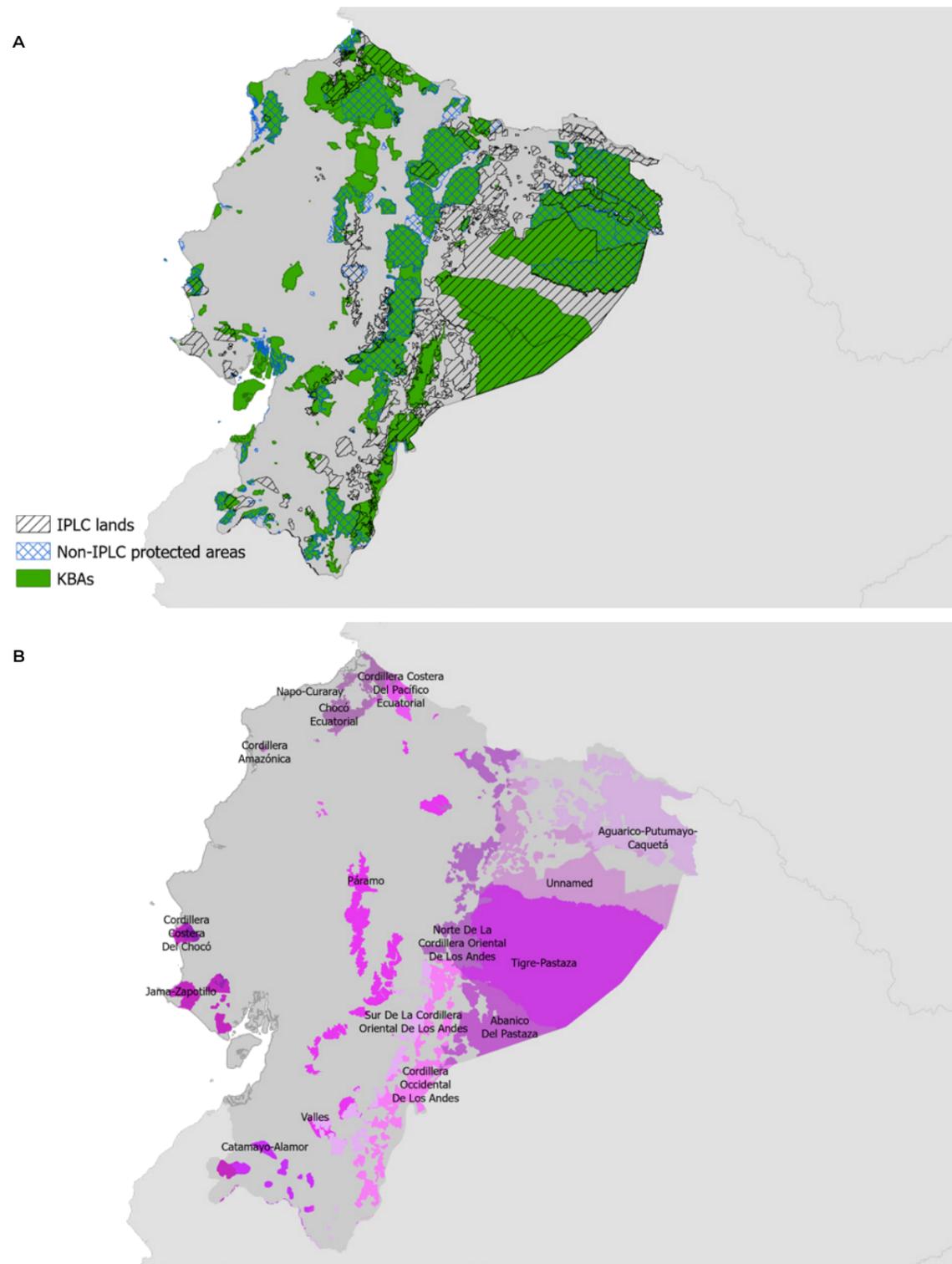


Figure 9. Terres des PACL dans la partie continentale de l'Equateur : A. ZCB terrestres, terres PACL et aires protégées terrestres non-PACL. B. Régions biogéographiques contenues dans les terres des PACL. C. Concessions et centrales électriques chevauchant les terres des PACL. D. Terres des PACL (hachurées) et zones à forte pression de développement futur (rouge). Les limites précises des terres des PACL sont indiquées car les données peuvent être visualisées via LandMark.³⁴

³⁴ Voir les Notes sur l'approche et l'interprétation des résultats dans l'Introduction.



Les Philippines

Aux Philippines, les terres des PACL sont tout aussi vitales pour la conservation et couvrent au moins 15% du pays. Il est possible que d'autres terres des PACL ne soient pas incluses dans cette carte. Avec une reconnaissance appropriée des droits sur les terres et les territoires ainsi qu'un appui aux systèmes de gouvernance associés aux PACL, suite au consentement des PACL, les terres des PACL pourraient accroître la superficie protégée ou conservée aux Philippines de 16% (PNUE-WCMC, 2021b) à 27%.

Couverture des ZCB

Les terres des PACL chevauchent 88 des 129 ZCB du pays (soit une superficie de plus de 18 000 km²). Deux ZCB non couvertes d'aires protégées non-PACL sont couvertes à 100% par des terres des PACL, et 25% de la superficie totale des ZCB du pays est couverte par des terres des PACL (Figure 10a).

Couverture des écorégions

Sur les douze écorégions des Philippines, huit chevauchent au moins partiellement les terres des PACL. Quatre d'entre elles sont couvertes à plus de 20% par des terres des PACL (figure 10b).

Etat écologique

Comme dans le cas de l'Équateur, une grande partie des terres des PACL aux Philippines n'a subi que de faibles modifications humaines, ce qui indique leur bon état écologique, mais certaines parties de cette même zone pourraient subir des pressions plus importantes à l'avenir. Un tiers des terres des PACL sont actuellement en bon état écologique. Cependant, toutes les terres des PACL ne sont pas exemptes de développement industriel, avec 53 centrales électriques en activité situées sur des terres des PACL.

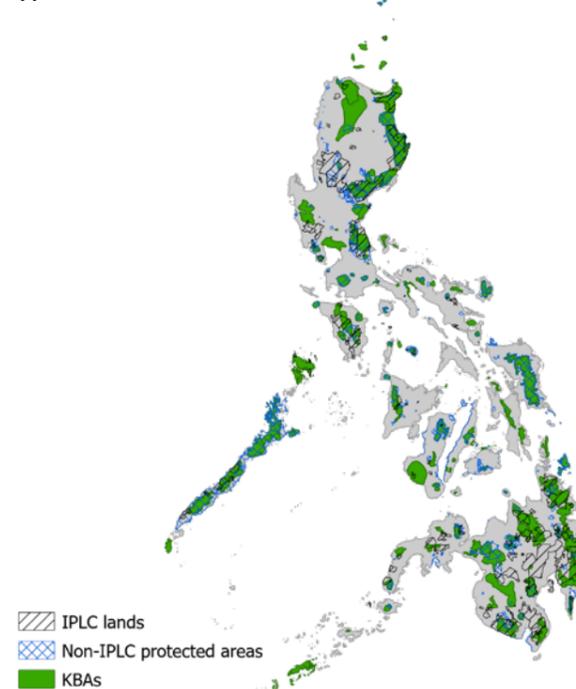
Pression de développement futur

À l'avenir, 23 % des terres des PACL des Philippines pourraient être soumises à une forte pression de développement (figure 10c).

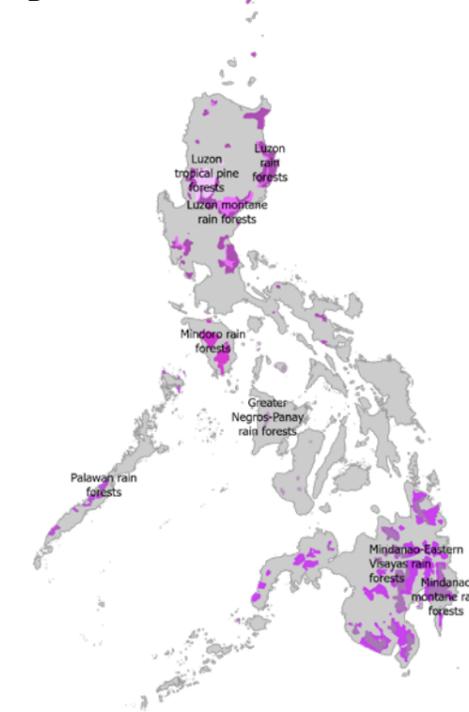
Qu'est-ce que cela signifie ?

Les terres des PACL sont vitales pour une conservation écologiquement représentative aux Philippines et pour la protection de nombreuses zones parmi les plus importantes du pays en termes de biodiversité. Toutes les données utilisées pour l'étude de cas des Philippines, auxquelles on a eu accès via LandMark, concernent des terres reconnues par l'Etat et documentées. Ce fait est encourageant étant donné que près d'un quart des terres des PACL du pays pourraient être confrontées à une forte pression de développement futur. Cependant, il est important de reconnaître que les terres non reconnues ont moins de chances d'être cartographiées. Les terres non cartographiées auront également besoin d'une reconnaissance et d'un soutien appropriés afin de conserver leurs valeurs de conservation à l'avenir, face aux diverses pressions de développement.

A



B



C

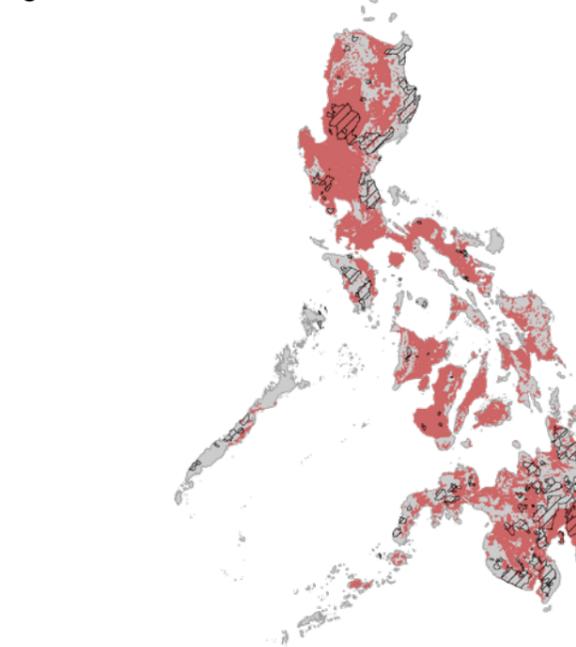


Figure 10. Terres des PACL aux Philippines
A. ZCB terrestres, terres des PACL et aires protégées terrestres non-PACL. **B.** Ecorégions contenues dans les terres des PACL. **C.** Terres des PACL (hachurées) et zones à forte pression de développement futur (rouge). Les limites précises des terres des PACL sont indiquées car les données peuvent être visualisées via LandMark.³⁵

³⁵ Voir les Notes sur l'approche et l'interprétation des résultats dans l'Introduction.



7. Recherches futures et recommandations d'actions

Ce rapport technique apporte la preuve analytique que les objectifs mondiaux de conservation ne peuvent être atteints qu'en collaboration avec les PACL et par la reconnaissance de leur contribution historique et actuelle, de leurs solutions et de leur leadership. La pérennité des contributions et des solutions des PACL à la crise de la biodiversité repose sur la pleine reconnaissance et l'exercice de leurs droits, soutenus par divers moyens.³⁶ Les conclusions scientifiques de ce rapport offrent une série de possibilités d'actions dans les domaines de la recherche, de la politique et du droit, du financement, du renforcement des capacités, du plaidoyer et de la sensibilisation, ainsi que des stratégies organisationnelles.

Les recommandations formulées ici concernent les Peuples autochtones ainsi que les Communautés locales lorsque ces dernières, telles que définies dans le présent rapport, présentent une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : détention de droits coutumiers, possession d'une culture fortement liée à leurs terres dans le cadre d'une relation de garde, ou auto-identification comme ayant les caractéristiques des Peuples autochtones bien que l'Etat ne les reconnaisse pas comme tels.r.,

La pérennité des contributions et des solutions des PACL à la crise de la biodiversité repose sur la pleine reconnaissance et l'exercice de leurs droits, soutenus par divers moyens.

Si ces recommandations ne constituent pas un ensemble exhaustif, elles s'appuient sur les conclusions du présent rapport et sur les consultations tenues avec les contributeurs et les PACL qui ont examiné lesdites conclusions et suggéré des pistes pour l'avenir.

Ces recommandations et actions critiques peuvent être entreprises par les gouvernements, les organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales telles que les organisations de conservation, ainsi que par les scientifiques, le secteur privé et les donateurs, en collaboration avec les PACL et sous leur orientation, notamment par le biais de processus de

consentement libre, préalable et éclairé. En plus de fournir un soutien aux PACL, les travaux futurs devraient identifier et traiter les causes profondes des défis systémiques rencontrés en particulier par les Peuples autochtones.

Enfin, et surtout, comme indiqué au début de ce rapport, les PACL auront besoin de différentes formes de reconnaissance et de soutien en fonction de diverses circonstances, et celles-ci devraient être identifiées et demandées par les PACL eux-mêmes dans le cadre de leurs processus d'autodétermination et de renforcement de l'autonomie (voir Sajeve *et al.*, 2019). À ce titre, l'applicabilité des recommandations ci-dessous, et les méthodes de mise en œuvre, varieront en fonction des différentes caractéristiques des PACL,³⁷ certains ayant besoin de formes de soutien plus urgentes ou plus diverses compte tenu de leur situation unique, des perturbations historiques ou actuelles et de leurs diverses aspirations.

Élargir et renforcer la reconnaissance des droits

1. En tant que chefs de file de la gouvernance environnementale mondiale, les PACL devraient être des partenaires essentiels dans la délibération et la mise en œuvre de la politique mondiale relative, entre autres, à l'environnement et au développement durable.
2. Les PACL doivent être soutenus dans leur rôle de gardien, dans la poursuite de leurs priorités et approches autodéterminées du développement durable, et dans la conservation et l'utilisation de leurs terres et territoires. Il est important que ce soutien empêche les pressions de développement externes (telles que la production d'énergie, l'urbanisation et les pressions agricoles industrielles) ainsi que les efforts de conservation proposés de l'extérieur sur les terres des PACL sans leur consentement libre, préalable et informé.
3. Il est nécessaire de mieux respecter, reconnaître et formaliser les droits d'occupation collectifs et coutumiers des PACL en ce qui concerne les terres, les territoires, les eaux et les ressources qu'ils possèdent ou régissent traditionnellement, afin qu'ils puissent survivre et prospérer. En outre, la sécurisation des droits fonciers des PACL peut être un moyen rentable et efficace de ralentir le changement climatique et d'accélérer le développement durable.³⁸

³⁶ Il existe des situations où les terres des Peuples autochtones, et dans une plus large mesure celles des Communautés locales, ne sont pas dans un état idéal. Cela peut être dû à des perturbations de la culture et des pratiques traditionnelles résultant de facteurs exogènes tels que le déplacement, l'empiètement ou les influences extérieures, qui conduisent souvent à un appauvrissement entraînant l'affaiblissement de la garde de ces communautés sur leurs terres et territoires. Ces communautés «perturbées» ne devraient pas être exclues des recommandations pertinentes présentées dans cette section. Au contraire, un plus grand élan vers des processus d'auto-renforcement qui restaurent l'intégrité de la culture et de la gouvernance, et qui renforcent leur capacité à mettre en œuvre ces recommandations par elles-mêmes ou en partenariat avec d'autres organisations, devrait constituer la base de toute action de soutien future. Voir : Sajeve *et al.* (2019) ICCA policy brief 7, sur les significations et plus.

³⁷ Une approche récente de description des caractéristiques des communautés est détaillée dans Sajeve *et al.* (2019). (2019)

³⁸ www.wri.org/news/land-matters-how-securing-community-land-rights-can-slow-climate-change-and-accelerate

4. Si l'on exclut les chevauchements avec les aires protégées régies par un acteur autre que les PACL, les terres des PACL en bon état écologique couvrent 17,5 % de la superficie terrestre mondiale et sont essentiellement tributaires des pratiques, des connaissances, des innovations et des valeurs des PACL. Il faudra étendre la reconnaissance de ce rôle important. La cartographie et la recherche deviennent des outils de soutien positifs lorsqu'elles sont appuyées par des politiques et des actions qui exploitent ces extraits de manière appropriée.

5. Lorsque les terres des PACL et les aires protégées non-PACL se chevauchent, les PACL (y compris les femmes, les enfants et les jeunes, ainsi que les anciens) doivent être reconnus pour leur leadership et leur gouvernance historiques, ainsi que pour leurs efforts continus en matière de conservation, éclairés par les connaissances écologiques traditionnelles. La gouvernance dirigée par les PACL ou les accords de gouvernance partagée tels que les approches de cogestion devraient être envisagés en consultation avec les PACL. Cela devrait inclure l'attribution de droits pour l'utilisation, la gestion et les autres avantages des terres et des ressources. Les modifications des mécanismes de gouvernance ne devraient être mises en œuvre qu'après l'obtention du consentement libre, préalable et éclairé.

6. Comme l'indiquent ce rapport et d'autres documents, les PACL ont démontré leur rôle de gardiens essentiels de la nature.³⁹ A ce titre, et pour renforcer leurs capacités à l'avenir, les droits des PACL sur leurs terres et ressources doivent être reconnus, protégés et appliqués de manière appropriée. Les PACL doivent être reconnus et soutenus en tant que meneurs essentiels de la conservation et de la gestion durable (tant au niveau local qu'au niveau mondial), avec des ressources permettant d'entretenir et de développer leurs connaissances actuelles des zones naturelles, ainsi qu'un soutien en termes de capacité à gérer les terres à grande échelle, là où les facteurs de la perte de biodiversité et du changement climatique ont des impacts étendus et négatifs.⁴⁰

7. Si les droits des PACL sur leurs terres et territoires sont reconnus, ils peuvent néanmoins avoir un besoin urgent de soutien pour l'enregistrement et la délivrance de titres de propriété, ainsi que pour le travail initial nécessaire, notamment le plaidoyer pour un environnement juridique et politique favorable : tout cela constitue souvent un processus long, difficile et coûteux.⁴¹

Améliorer la documentation des territoires, des terres et des eaux intérieures des PACL

Un soutien approprié est nécessaire pour la documentation par les PACL de leurs propres territoires, terres et eaux.

8. Un soutien approprié est nécessaire pour la documentation par les PACL de leurs propres territoires, terres et eaux (notamment grâce à la cartographie participative et aux méthodologies de recherche autochtones) afin de garantir que davantage de preuves à l'échelle locale soient disponibles et prises en compte dans les processus décisionnels nationaux et mondiaux qui touchent les PACL. Ces preuves pourraient également servir de base à des pratiques exemplaires à reproduire dans d'autres territoires, terres et eaux des PACL.

9. Les PACL peuvent avoir besoin d'un accès permanent, fiable et soutenu à des ressources techniques (par exemple, des smartphones, des drones ou du matériel de surveillance) pour la documentation.

10. Le partage des connaissances et le renforcement des capacités dans plusieurs langues, y compris les langues autochtones, ainsi que des outils et des méthodologies adaptés à la culture, pourraient améliorer et soutenir la gouvernance équitable ainsi que la gestion efficace et augmenter la capacité à garantir une gouvernance et une gestion dirigées par les PACL.

Les PACL doivent avoir accès & des données de qualité.

11. Les PACL doivent avoir accès à des données de qualité. Une documentation solide, au niveau local en particulier, nécessite l'accès à des images et des données à haute résolution pour la cartographie par les communautés, ce qui inclut la documentation des valeurs environnementales, sociales, économiques et culturelles de leurs terres.

12. D'autres travaux sont nécessaires pour cartographier et documenter les zones côtières et marines relevant de la gouvernance ou de la propriété des PACL, ce qui permettra d'élargir au domaine marin les analyses axées sur la terre, notamment celles présentées ici.

13. Les organisations de conservation devraient recourir à de meilleures capacités en matière de sciences sociales ainsi qu'à une sensibilisation sociale accrue aux considérations de bien-être humain pour une conservation inclusive et aux questions transversales telles que le genre, les droits de l'Homme, l'inclusion des enfants et des jeunes, et l'importance des moyens de subsistance. Par exemple, la formation pourrait être élargie aux méthodes des sciences sociales ainsi qu'à l'élaboration d'outils et de ressources pour les praticiens à mettre en œuvre dans le cadre du suivi et de l'évaluation des projets.

14. Il est nécessaire d'élaborer et d'adopter des protocoles plus stricts sur la collecte des données, leur propriété, le type de personnes pouvant y accéder et leur mode de protection. En outre, il convient d'investir dans l'élaboration de normes et de conseils sur la façon de procéder, de sorte à honorer et à protéger les intérêts des partenaires des PACL.⁴²

15. Outre la définition des priorités, les professionnels des PACL doivent avoir la possibilité de collaborer et, idéalement, de diriger la collecte de données, la cartographie, le traitement des données, l'analyse, l'élaboration de stratégies et la communication des résultats.



Accroître le soutien financier durable et les possibilités de renforcement des capacités

16. La forme des possibilités de renforcement des capacités et du soutien financier devrait être orientée et idéalement déterminée par les PACL.

17. De multiples mécanismes devraient être envisagés pour faciliter le flux, la disponibilité des ressources et du soutien aux PACL. Par exemple, les donateurs (y compris ceux des secteurs public et privé) pourraient fournir un meilleur accès direct et un apport durable aux ressources financières des PACL, ce qui favoriserait les actions recommandées.

18. Les PACL peuvent être autonomisés par une formation aux capacités administratives et techniques pour interagir avec les donateurs, gérer les projets ultérieurs et les obligations contractuelles.⁴³

19. Le soutien aux résultats de la conservation et aux moyens de subsistance pourrait être assuré par un financement durable et à long terme de la conservation pour les PACL. Le financement durable est actuellement un défi important pour les PACL, en particulier dans les endroits les plus reculés. Des efforts complémentaires sont nécessaires pour garantir des sources de financement multiples, notamment le financement des femmes autochtones.

20. Les PACL devraient être davantage autonomisés pour piloter un développement qui s'aligne sur leurs moyens de subsistance, aborde les droits de l'Homme, les ambitions collectives, reconnaît les valeurs sociales et culturelles, garantit le consentement libre, préalable et éclairé et inclut des processus d'étude d'impact social et environnemental stratégique ainsi que d'étude d'impact en matière de droits de l'Homme qui reflètent les impacts potentiels sur leurs valeurs, leurs droits et leurs ressources. On peut, par exemple, s'inspirer d'idées des directives Akwe:Kon et ⁴⁴ de l'UNDRIP.⁴⁵ Bien qu'il existe plusieurs cadres et systèmes sociaux et environnementaux avec différents niveaux d'engagement, ceux-ci doivent être mieux alignés et reposer sur le droit international relatif aux droits de l'Homme.⁴⁶ Cela permettra également de soutenir et de contrôler la conformité.

39 Voir les multiples études de cas documentées sur www.iccaconsortium.org/index.php/category/hational-local-en/grassroot-discussions-en/. Voir également FAO et FILAC (2021) Forest governance by indigenous and tribal peoples. An opportunity for climate action in Latin America and the Caribbean; and IIED (2020) Unseen Foresters. Une évaluation des approches pour une reconnaissance et une diffusion plus larges de la gestion durable des forêts par les Communautés locales. Voir également la note de bas de page 47 de l'annexe I.

40 Ce rapport montre que les PACL ont été et sont de bons gardiens des paysages mondiaux (voir note de bas de page précédente), même sans que leurs droits soient reconnus. Cependant, l'objectif et la portée de ce rapport et de cette analyse ne sont pas de formuler des recommandations relatives aux responsabilités des PACL. En revanche, il est à espérer que les conclusions de ce rapport permettront d'éclairer le dialogue et la mise en œuvre de toute décision relative aux droits, aux responsabilités et aux obligations de reddition de comptes de l'ensemble des acteurs.

41 Notess, L. and Veit, P. 2018. The Scramble for Land Rights. www.wri.org/publication/scramble-for-land-rights.

42 Voir, par exemple, les possibilités de formation sur les principes PCAP des Premières Nations du Canada – propriété, contrôle, accès et possession – à l'adresse fnigc.ca/ocap-training.

43 De même, la FAO et la FILAC (2021) affirment qu'il est important d'investir dans l'amélioration de la gouvernance des territoires autochtones et afro-descendants ainsi que des organisations autochtones et tribales. Cela nécessite de trouver un équilibre entre le renforcement des capacités techniques et administratives des Peuples autochtones et tribaux et la dynamisation de processus plus participatifs. Étendre leur portée, tout en approfondissant leurs racines locales. Au fil du temps, de nouvelles structures plus «hybrides» doivent émerger pour accompagner et financer les communautés et leurs organisations. Tous ces efforts doivent privilégier une participation significative des femmes et des jeunes à la prise de décision.

44 Les directives Akwe:kon sont disponibles à l'adresse www.cbd.int/doc/publications/akwe-brochure-en.pdf.

45 La Déclaration des Nations unies sur les droits des Peuples autochtones peut être consultée à l'adresse www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/declaration-on-the-rights-of-indigenous-peoples.html.

46 C'est pourquoi le Forum mondial des paysages (GLF), le Grand groupe des Peuples autochtones (IPMG) pour le développement durable et l'Initiative pour les droits et les ressources (RRI) collaborent afin de produire un ensemble de principes simples qui appliquent les exigences juridiques internationales existantes et les normes de meilleures pratiques (connues sous le nom d'étalon-or) pour guider toutes les actions et tous les investissements en matière de paysage soutenus par les organisations et institutions de la société civile, les entreprises et les investisseurs - qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux.

21. Des mécanismes politiques, juridiques, financiers et autres sont nécessaires pour soutenir les systèmes de gouvernance autodéterminés, les droits collectifs, les responsabilités et les moyens de subsistance des PACL. Ces mécanismes devraient prendre en compte les différents défis auxquels sont confrontés les PACL, notamment l'isolement, le déclin et le vieillissement des populations, le manque de services essentiels et l'urbanisation, en notant que nombre de ces défis sont sujets à des changements rapides. Les politiques et les mécanismes doivent être inclusifs, interculturels et attentifs aux besoins des Peuples autochtones, des femmes et des autres groupes marginalisés.

Accroître l'utilisation appropriée des mécanismes de conservation

22. La diversification du leadership en matière de conservation pourrait être intégrée comme un mécanisme de soutien aux PACL dans leurs initiatives de conservation. Il s'agit notamment d'éviter d'imposer des désignations descendantes qui se chevauchent, telles que les aires protégées (non-PACL). Cela implique également de désigner des aires protégées et des OECM sur les terres des PACL uniquement lorsque celles-ci sont demandées et régies (y compris par une gouvernance partagée) par les PACL eux-mêmes.

23. Des mesures peuvent être prises pour travailler en étroite collaboration avec les PACL et les entités gouvernementales dans les cas où la désignation nationale d'aires protégées et conservées gérées par les PACL peut réduire les menaces imminentes telles que l'exploitation minière destructrice, l'expansion de l'agriculture industrielle extensive et les pratiques de développement énergétique.

Les PACL peuvent être autonomisées par la création de capacités de suivi.

24. Les PACL peuvent être autonomisées par la création de capacités de suivi et de lutte efficace contre l'empiètement par des tiers, afin de réduire les menaces. Il importe également de renforcer les systèmes de suivi, de contrôle et de redevabilité propres aux PACL afin d'assurer la pérennité de leurs cadres institutionnels et de leur gouvernance, de sorte que leurs territoires puissent être maintenus et puissent continuer à fournir des services culturels et écosystémiques.

25. Les terres des PACL ne devraient être comptabilisées dans les objectifs de conservation par zone qu'une fois qu'elles auront reçu une reconnaissance et un soutien appropriés, et seulement avec le consentement libre, préalable et éclairé de leurs gardiens des PACL.

Élargir le programme de recherche et l'inclusivité de la direction des PACL

26. La priorité doit être donnée au développement et à l'amélioration de la qualité ainsi que de la quantité des données marines et d'eau douce utilisées dans ces types d'analyses. Cela favorisera une représentation plus importante et plus précise des PACL ainsi que de leur rôle de gardiens des ressources côtières, marines, d'eau douce et des habitats associés.

27. La recherche devrait prendre en compte les questions transversales et de sciences sociales telles que le bien-être humain, le genre, la jeunesse et le développement. À l'instar d'autres acteurs clés tels que les gouvernements et les donateurs, les organisations de conservation devraient développer leurs capacités en matière de sciences sociales et soutenir les PACL dans l'exploration et le renforcement des valeurs spirituelles, culturelles et de subsistance de leurs terres.

28. La recherche devrait prendre en compte d'autres avantages environnementaux que ceux purement liés à la biodiversité, notamment la contribution des terres des PACL à l'atténuation et à l'adaptation du climat (par exemple, la satisfaction des besoins en eau futurs), aux solutions fondées sur la nature et à la santé humaine (par exemple, la prévention des pandémies). Bien que les valeurs du patrimoine bioculturel des terres des PACL ne puissent être étudiées ou mesurées en termes monétaires, dans certains cas, il peut être instructif et éventuellement bénéfique de procéder à des évaluations économiques des services écosystémiques découlant des terres des PACL.

29. Il est nécessaire d'explorer les liens entre les pressions du développement et les violations des droits de l'Homme, y compris contre les défenseurs des droits de l'Homme et de l'environnement. Il s'agit notamment de déterminer comment les politiques publiques peuvent empêcher avec succès les violations des droits de l'Homme lorsqu'elles recourent la conservation.



30. Les recherches devraient porter sur les mécanismes technologiques susceptibles de soutenir une surveillance renforcée et des mesures d'application appropriées en ce qui concerne les terres des PACL.

31. Il est nécessaire de mieux comprendre les implications de l'insécurité d'occupation sur les pratiques de gestion foncière et les résultats et processus écologiques associés. Cependant, les recherches ne doivent pas exacerber les questions litigieuses autour des droits et des revendications foncières, en sapant involontairement la coopération que de nombreuses institutions - telles que celles représentées par les contributeurs de ce rapport - cherchent à promouvoir.

32. Les approches collaboratives et le partage des méthodologies de recherche ainsi que des données peuvent contribuer à encourager la transparence qui se traduit par une base de connaissances partagée et élargie. Il faudra davantage de recherches collectives pour trouver les moyens de mieux comprendre l'étendue et les différentes approches de gestion des terres des PACL.

Comme l'indique cette analyse mondiale, il existe des lacunes en matière de recherche qui, si elles sont comblées, pourraient aider les PACL à prendre soin de leurs terres, de leurs eaux et à soutenir leurs moyens de subsistance selon leurs propres termes, en apportant des avantages à de multiples échelles à la nature et aux personnes. Des travaux complémentaires sont nécessaires à l'échelle nationale et locale pour déterminer les actions et les recherches complémentaires susceptibles d'aider à soutenir les PACL dans ces contextes. L'élaboration d'un ensemble de données spatiales plus complet, plus solide et plus précis sur les terres des PACL nécessite du temps, de la collaboration et de l'attention afin de s'assurer de n'occasionner aucun impact négatif ou dommage au cours du processus.

Des travaux complémentaires sont nécessaires à l'échelle nationale et locale.

Un appel commun à l'action

Ce rapport est le fruit d'une première et vaste collaboration d'organismes et de personnes d'horizons divers mais ayant un objectif commun : mieux comprendre, mettre en lumière et soutenir les PACL et leur rôle essentiel de gardiens des terres, des territoires, des ressources et des eaux d'une grande importance pour la biodiversité, la résilience climatique et les écosystèmes. S'appuyant sur cet objectif commun, les collaborateurs visent à poursuivre le développement de la science, des politiques et des pratiques en faveur des PACL et avec eux. Nous encourageons les autres à répondre à l'appel commun à l'action dans le cadre de ce processus :

En tant que collaborateurs de ce rapport, nous nous engageons à mettre à profit notre expérience collective, notre pouvoir de rassemblement et nos ressources pour faire progresser la science, les politiques et les pratiques afin de soutenir les Peuples autochtones et les Communautés locales dans leurs efforts visant à protéger, conserver, entretenir, restaurer leurs terres et leurs eaux, et à protéger et respecter leurs droits humains. Nous invitons également les gouvernements, les OIG, les ONG et la société civile, ainsi que les autres parties prenantes, notamment le secteur privé, à nous rejoindre dans cet effort. Ce rapport est une étape dans l'engagement à mettre à disposition nos capacités scientifiques, techniques et nos efforts pour aider à accélérer la reconnaissance des droits des Peuples autochtones, des Communautés locales et à sauvegarder leurs territoires ainsi que leurs ressources sur la base de données qualitatives et quantitatives, de preuves scientifiques, combinées aux et soutenues par les connaissances traditionnelles ainsi que celles des experts autochtones, comme fondement des décisions politiques, des textes législatifs et du plaidoyer.

En tant que collaborateurs de ce rapport, nous nous engageons et invitons toutes les autres organisations de conservation à respecter et à faire respecter les normes en matière de droits de l'Homme (notamment la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples autochtones et d'autres conventions pertinentes telles que la Convention n° 169 de l'Organisation internationale du travail relative aux Peuples autochtones et tribaux, 1989), à élaborer, appliquer et contrôler les garanties sociales et environnementales, et à soutenir de manière appropriée la gouvernance, les systèmes de connaissances ainsi que les visions durables autodéterminées des générations actuelles et futures des Peuples autochtones et des Communautés locales.

À cette fin, nous nous engageons à défendre et à respecter pleinement les droits distincts et différenciés des Peuples autochtones et des Communautés locales. Nous nous engageons en outre à collaborer sur la base de principes partagés et de pratiques convenues afin de soutenir l'autodétermination et l'autonomisation des Peuples autochtones et des Communautés locales, en reconnaissant leur rôle de chef de file et leurs conseils en matière de conservation inclusive et efficace de la biodiversité, de développement durable et d'atténuation du changement climatique.

8. Conclusion

De nombreux dirigeants du monde ont profité du sommet historique de l'ONU sur la biodiversité en septembre 2020, ainsi que des préparatifs de la prochaine décennie de l'ONU sur la restauration, pour souligner le rôle essentiel que jouent les PACL dans le maintien, la restauration et la valorisation de la nature. Comme indiqué dans ce rapport, de plus en plus de preuves à plusieurs échelles mettent en lumière l'histoire et les connaissances essentielles de ceux qui vivent au plus près des terres et des eaux dont le monde est tributaire. Les analyses réalisées ici établissent un lien entre les terres des PACL et leur bon état écologique, et explorent davantage les pressions, menaces et opportunités liées à ces terres ainsi qu'à ceux qui les possèdent ou les gouvernent.

Les progrès vers les objectifs mondiaux actualisés en matière de biodiversité, notamment les objectifs spatiaux visant une couverture de 30 % des aires protégées et conservées à l'horizon 2030, dépendront de la prise en compte du leadership, des rôles et des contributions (historiques et actuels) des PACL, notamment des femmes, des enfants, des jeunes et des anciens, ainsi que du soutien à la diversité de

Les progrès vers les objectifs mondiaux actualisés en matière de biodiversité, notamment l'initiative « 30 d'ici à 30 », dépendront de la prise en compte du leadership, des rôles et des contributions des PACL.

la gouvernance équitable. 32 % des terres du monde étant détenues ou régies par les PACL – dont 64 % en bon état écologique – il est clair qu'ils doivent être des partenaires essentiels pour atteindre de nouveaux et ambitieux objectifs de conservation. L'analyse des pressions potentielles révèle toutefois que la conservation continue de ces terres ne peut être tenue pour acquise. Ces pressions potentielles, combinées à une absence généralisée de droits formalisés pour les PACL sur les terres et les ressources, suggèrent que la contribution des terres des PACL aux objectifs de conservation par zone dépendra de leur reconnaissance appropriée et de leur soutien continu.

La contribution des terres des PACL aux objectifs de conservation par zone dépendra de leur reconnaissance appropriée et de leur soutien continu.

Une fois sécurisées, ces vastes terres ont le potentiel de préserver la biodiversité, de promouvoir la réalisation de divers droits de l'Homme, de maintenir la connectivité à travers le paysage et de fournir des solutions naturelles à une série de défis sociétaux, notamment l'atténuation du changement climatique, le maintien des services écosystémiques et la protection de la santé humaine. Parallèlement, les diverses cultures, connaissances et pratiques des PACL seront préservées. En fin de compte, toute l'humanité et toute la nature en bénéficieront.

En fin de compte, toute l'humanité et toute la nature en bénéficieront.



Références

- Aikenhead, G. and Ogawa, M. 2007. Indigenous knowledge and science revisited. *Cultural Stud. Sci. Educ.* 2, 539-620.
- Alkemade, R., van Oorschot, M., Miles, L., Nellemann, C., Bakkenes, M. and B. ten Brink. 2009. GLOBIOS: a framework to investigate options for reducing global terrestrial biodiversity loss. *Ecosystems*, 12:374-390.
- Artelle, K.A., Zurba, M., Bhattacharya, J., Chan, D.E., Brown, K., Housty, J. and F. Moola. 2019. Supporting resurgent Indigenous-led governance: A nascent mechanism for just and effective conservation. *Biological Conservation*, 24 (108284). doi.org/10.1016/j.biocon.2019.1082
- Bingham, H.C., Bignoli, D.J., Lewis, E *et al.* 2019. Sixty years of tracking conservation progress using the World Database on Protected Areas. *Nature Ecology & Evolution*. doi:10.1038/s41559-019-0869-3.
- BirdLife International. 2019. Digital boundaries of Key Biodiversity Areas from the World Database of Key Biodiversity Areas. September 2019 Version. Available at www.keybiodiversityareas.org/site/requestgis.
- Borrini-Feyerabend, G., Dudley, N., Jaeger, T., Lassen, B., Pathak Broome, N., Phillips, A. and T. Sandwith. 2013. *Governance of protected areas: From understanding to action*. Best Practice Protected Area Guidelines Series No. 20, Gland, Switzerland: IUCN.
- Brown, M.T. and Vivas, M.B. 2005. Landscape development intensity index. *Environmental Monitoring and Assessment*, 101:289-309.
- CBD Decision 14/8. 2018. "Protected areas and other effective area-based conservation measures" in Decisions Adopted by the Conference of the Parties to the Convention on Biological Diversity at its Fourteenth Meeting.
- CBD. 2016. Generic And Specific Indicators For Assessing Progress In The Attainment Of The Aichi Biodiversity Targets, Including An Assessment Of Their Main Characteristics. Available at: www.cbd.int/doc/strategic-plan/strategic-plan-indicators-en.pdf
- Child, B. and Cooney, R. 2019. Local Commons for Global Benefits: Scientific and Technical Advisory Panel to the Global Environment Facility. Washington, DC.
- Collins, P. *et al.*, in prep. 2021. Mapping ecosystem services relative to IPLC lands using the Co\$tingNature version 3 policy support system. www.policysupport.org/costingnature
- Conservation International. 2020. Indigenous Peoples and Local Communities land governance data from the Conservation Atlas (February 2020). [Data File]. Arlington, VA, USA: Conservation International.
- Corrigan, C., Bingham, H., Shi, Y., Lewis, E., Chauvenet, A. and N. Kingston. 2018. Quantifying the contribution to biodiversity conservation of protected areas governed by Indigenous Peoples and local communities. *Biological Conservation*, 227. doi.org/10.1016/j.biocon.2018.09.007.
- Dainese, M. *et al.* 2019. A global synthesis reveals biodiversity-mediated benefits for crop production. *Science Advances* 5:10. doi: 10.1126/sciadv.eaax012.
- DAWE, Department of Agriculture, Water and Environment. 2020. Australian Government. Accessed 3 October 2020. www.environment.gov.au/land/indigenous-protected-areas.
- Dinerstein, E., Joshi, A.R., Vynne, C., Lee, A.T.L., Pharend-Deschênes, F., França, M., Fernando, S., Birch, T., Burkart, K., Asner, G.P. and D. Olson. 2020. A "Global Safety Net" to reverse biodiversity loss and stabilize Earth's climate. *Science Advances*, 6(36), eabb2824. doi.org/10.1126/sciadv.abb2824
- Dinerstein, E., Olson, D., Joshi, A., Vynne, C., Burgess, N.D. *et al.* 2017. An Ecoregion-Based Approach to Protecting Half the Terrestrial Realm. *BioScience* 67(6):534-45.
- Ding *et al.* 2016. *Climate Benefits, Tenure Costs: The Economic Case for Securing Indigenous Land Rights in the Amazon*. Washington DC, WRI.
- Dunbar-Ortiz, R. 2015. *An indigenous peoples' history of the United States*. Boston: Beacon Press.
- Fa, J.E., Watson, J. E. M., Leiper, I., Potapov, P., Evans, T. D., Burgess, N. D., Molnar, Z., Ferdinando-Llamazares, A., Duncan, T., Stephanie, W., Austin, B.J., Jonas, H., Robinson, C.J., Pernilla, M., Zander, K.K., Jackson, M.V., Ellis, E., Brondizio, E.S. and S.T. Garnett. 2020. Importance of Indigenous Peoples' lands for the conservation of Intact Forest Landscapes. *Frontiers in Ecology and the Environment*. doi:10.1002/fee.2148
- FAO and FILAC. 2021. *Forest governance by indigenous and tribal peoples. An opportunity for climate action in Latin America and the Caribbean*. Santiago. FAO. <https://doi.org/10.4060/cb2953en>
- Fernández-Llamazares, A. *et al.* 2020. Pp. 750-753. Reframing the Wilderness Concept can Bolster Collaborative Conservation, Cellpress review.

- Fletcher, M. *et al.* 2021. The loss of an indigenous constructed landscape following British invasion of Australia: An insight into the deep human imprint on the Australian landscape. *Ambio* 2021, 50:138-149. doi.org/10.1007/s13280-020-01339-3
- Gadgil, M., Berkes, F. and C. Folke. 1993. Indigenous knowledge for biodiversity conservation. *AMBIO*, 22, 151-156.
- Garnett, S.T., Burgess, N.D., Fa, J.E. *et al.* 2018. A spatial overview of the global importance of indigenous lands for conservation. *Nature Sustainability*, 1, 369-373. doi.org/10.1038/s41893-018-0100-6
- Global Witness. 2020. *Defending Tomorrow: The climate crisis and threats against land and environmental defenders*. ISBN: 978-1-911606-42-0. July 2020, Version 2.
- Gorenflo, L.J., Romaine, S., Mittermeier, R.A. and K. Walker-Painemilla. 2012. Co-occurring linguistic and biological diversity. *Proceedings of the National Academy of Sciences*. 109 (21) 8032-8037. doi: 10.1073/pnas.1117511109
- Govan, H. 2018. *From locally managed marine areas to indigenous and community conserved oceans*. Working paper no. 3, SGDIA, USP.
- Govan, H. 2009. Achieving the potential of locally managed marine areas in the South Pacific. *SPC Traditional Marine Resource Management Knowledge Information Inform Bulletin*, 25: 16-25.
- Gustafson, E.J. and Parker, G.R. 1992. Relationships between land cover proportion and indices of landscape spatial pattern. *Landscape Ecology*, 7:101-110.
- Heiner, M., Hinchley, D., Fitzsimons, J., Weisenberger, F., Bergmann, W., McMahon, T., Milgin, J., Nardea, L., Oakleaf, J., Parriman, D., Poelina, A., Watson, H., Watson, K. and J. Kiesecker. 2019. Moving from reactive to proactive development planning to conserve Indigenous community and biodiversity values. *Environmental Impact Assessment Review*. 74:1-13. ISSN 0195-9255. doi.org/10.1016/j.eiar.2018.09.002.
- IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services). 2019. *Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (Díaz, S., Settele, J., Brondízio, E.S. *et al.* [eds]). IPBES Secretariat: Bonn, Germany.
- IUCN. 2016a. A Global Standard for the Identification of Key Biodiversity Areas, Version 1.0. First edition. Gland, Switzerland: IUCN.
- IUCN. 2016b. Website. Map shows Indigenous Peoples as guardians of Central American ecosystems. www.iucn.org/content/map-shows-indigenous-peoples-guardians-central-american-ecosystems. Accessed 18 July 2020.
- IUCN-WCPA Task Force on OECMs. 2019. *Recognising and reporting other effective area-based conservation measures*. Gland, Switzerland: IUCN.
- Jonas, H.D. 2020. *The Living Convention* (Vol. II). Third edition. Natural Justice: South Africa.
- Jonas, H.D., Barbuto, V., Jonas, H., Kothari, A. and F. Nelson. 2014. New steps of change: Looking beyond protected areas to consider other effective area-based conservation measures. *Parks*, 20, 2.
- Kennedy, C.M., Oakleaf, J.R., Theobald, D.M., Baruch-Mordo, S. and J. Kiesecker. 2019. Managing the middle: A shift in conservation priorities based on the global human modification gradient. *Global Change Biology* 12:811-826.
- Kennedy, C.M., Oakleaf, J.R., Theobald, D.M., Baruch-Mordo, S. and J. Kiesecker. 2018. Global Human Modification. (Raster data). Retrieved from doi.org/10.6084/m9.figshare.7283087
- Kothari, A. with Corrigan, C., Jonas, H., Neumann, A., & Shrumm, H. (eds). 2012. *Recognising and supporting territories and areas conserved by Indigenous Peoples and Local Communities: Global Overview and National Case Studies*. Technical Series no. 64, 160. Secretariat of the Convention on Biological Diversity, ICCA Consortium, Kalpavriksh, and Natural Justice.
- LandMark. 2020. LandMark: Global Platform on Indigenous and Community Lands. Available at: www.landmarkmap.
- Levis, C. *et al.* 2017. Persistent effects of pre-Columbian plant domestication on Amazonian forest composition. *Science*, Vol. 355, Issue 6328, pp. 925-931. doi: 10.1126/science.aal0157
- Lichtenberg, E.M., Kennedy, C.M., Kremen, C. *et al.* 2017. A global synthesis of the effects of diversified farming systems on arthropod diversity within fields and across agricultural landscapes. *Glob Change Biol*. 23: 4946-4957. doi.org/10.1111/gcb.13714.
- Maffi, L. 2005. Linguistic, Cultural, and Biological Diversity. *Annual Review of Anthropology*. 34:1, 599-617.
- Martin, T.G. and Watson, J.E.M. 2016. Intact ecosystems provide best defence against climate change. *Nature Climate Change* 6, 122-124.
- Mistry, J., Bilbao, B.A. and A. Berardi. 2016. Community owned solutions for fire management in tropical ecosystems: case studies from Indigenous communities of South America. *Phil. Trans. R. Soc. B* 371: 20150174. dx.doi.org/10.1098/rstb.2015.0174
- Notess, L. 2018. For Indigenous Peoples, Losing Land Can Mean Losing Lives www.wri.org/blog/2018/05/indigenous-peoples-losing-land-can-mean-losing-lives
- Nuttall, M. 2021. Arctic Ecology, Indigenous Peoples and Environmental Governance. In: *Arctic Ecology*, Thomas, D.N. (ed). doi.org/10.1002/9781118846582.ch15
- Oakleaf, J.R., Kennedy, C.M., Baruch-Mordo, S., Gerber, J.S., West, P.C., Johnson, J.A. and J. Kiesecker. 2019. Mapping global development potential for renewable energy, fossil fuels, mining and agriculture sectors. *Scientific Data*, 6, 101. doi.org/10.1038/s41597-019-0084-8
- Oakleaf, J.R., Kennedy, C. M., Baruch-Mordo, S., Gerber, J.S., West, P.C., Johnson, J.A. and J. Kiesecker. 2020. Global Development Potential Indices. Palisades, NY: NASA Socioeconomic Data and Applications Center (SEDAC). doi.org/10.7927/k9t6-gh59. Accessed 1 February 2021
- Olivero *et al.* 2016. Distribution and Numbers of Pygmies in Central African Forests. *PLoS One* 11(1) doi: 10.1371/journal.pone.0144499
- Olson, M.D. and Dinnerstein, E. 2008. The Global 200: A representation approach to conserving the earth's most biologically valuable ecoregions. *Conservation Biology*, 12:502-515.
- Riggio, J., Baillie, J.E.M., Brumby, S. *et al.* 2020. Global human influence maps reveal clear opportunities in conserving Earth's remaining intact terrestrial ecosystems. *Glob Change Biol*. 26: 4344-4356. doi.org/10.1111/gcb.15109.
- Rights and Resources Initiative (RRI). 2015. *Who owns the world's land? A global baseline of formally recognized indigenous and community land rights*. Washington, DC: RRI.
- Rights and Resources Initiative (RRI). 2018. *At a Crossroads Consequential Trends in Recognition of Community-Based Forest Tenure From 2002-2017*. Washington, DC: RRI.
- Rights and Resources Initiative (RRI). 2020. *Estimate of the area of land and territories of Indigenous Peoples, local communities, and Afro-descendants where their rights have not been recognized*. Washington, DC: RRI.
- Rights and Resources Initiative, World Resources Institute, and Woods Hole Research Center. 2018. *Toward a Global Baseline of Carbon Storage in Collective Lands; An Updated Analysis of Indigenous Peoples' and Local Communities' Contributions to Climate Change Mitigation*. Washington DC: RRI.
- Rist, P., Rassip, W., Yunupingu, D., Wearne, J., Gould, J., Fulfer-Hyams, M., Bock, E. and D. Smyth. 2019. Indigenous protected areas in Sea Country: Indigenous-driven collaborative marine protected areas in Australia. *Aquatic Conservation: Marine and Freshwater Ecosystems*, 29: 138-151.
- Rodcliffe, S., Peabody, S., Samoily, M. and J.P. Hawkins. 2014. Towards A Network of Locally Managed Marine Areas (LMMAs) in the Western Indian Ocean. *PLoS ONE* 9(7): e103000. doi.org/10.1371/journal.pone.0103000.
- Sajeva, G., Borrini-Feyerabend, G. and T. Niederberger. 2019. *Meanings and more*. Policy Brief of the ICCA Consortium no. 7. ICCA Consortium in collaboration with Cenesta
- Salafsky, N., Salzer, D., Stattersfield, A.J., Hilton-Taylor, C., Neugarten, R., Butchart, S.H.M., Collen, B., Cox, N., Master, L.L., O'Connor, S., and D. Wilkie. 2008. A standard lexicon for biodiversity conservation: unified classifications of threats and actions. *Conservation Biology*, 22: 897-911.
- Schuster, R., Germain, R.R., Bennett, J.R., Reo, N.J., Secord, D.L. and P. Arcese. 2019. Vertebrate biodiversity on indigenous-managed lands in Australia, Brazil, and Canada equals that in protected areas. *Environmental Science and Policy*. 101:1-6. doi.org/10.1101/321935
- Sobrevila, C. 2008. *The Role of Indigenous Peoples in Biodiversity Conservation: The Natural but often Forgotten Partners*. World Bank: Washington, DC.
- Stephens, L. *et al.* 2019. Archaeological assessment reveals Earth's early transformation through land use ArchaeoGLOBE Project. *Science* 365, 897-902 doi: 10.1126/science.aax1192
- Stevens, S., Pathak Broome, N., Jaeger T. *et al.* 2016. Recognising and Respecting ICCAs Overlapped by Protected Areas. Report for the ICCA Consortium, available online at www.iccaconsortium.org.
- Swift, T.L. and Hannon, S.J. 2010. Critical thresholds associated with habitat loss: A review of the concepts, evidence, and applications. *Biological Reviews*, 85:35-53.
- Tauli-Corpuz, V. 2018. In: 'Report of the Special Rapporteur on the rights of indigenous peoples'. Human Rights Council Thirty-ninth session, 10-28 September 2018 Agenda item 3., section VIII. Prevention and protection measures, article 80.
- Tauli-Corpuz, V., Alcorn, J. and A. Molnar. 2018. *Cornered by Protected Areas: Replacing 'Fortress' Conservation with Rights-based Approaches Helps Bring Justice for Indigenous Peoples and Local Communities, Reduces Conflict, and Enables Cost-effective Conservation and Climate Action*. Rights and Resources Initiative.

- Tauli-Corpus, V., Alcorn, J., Molnar, A., Healy, C. and E. Barrow. 2020. Cornered by PAs: Adopting rights-based approaches to enable cost-effective conservation and climate action. *World Development*, 130: 104923. doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.104923.
- UN. 2021. SDG Indicators Metadata Repository. Available at: <https://unstats.un.org/sdgs/metadata/?Text&Goal=15&Target>. Accessed 7 April 2021.
- UN General Assembly, United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples: resolution / adopted by the General Assembly, 2 October 2007, A/RES/61/295, available at: www.refworld.org/docid/471355a82.html. Accessed 10 February 2021.
- UNEP-WCMC. 2021a. Protected Area Profile for Ecuador from the World Database of Protected Areas, April 2021. Available at: www.protectedplanet.net. Accessed 9 April 2021.
- UNEP-WCMC. 2021b. Protected Area Profile for Philippines from the World Database of Protected Areas, April 2021. Available at: www.protectedplanet.net. Accessed 9 April 2021.
- UNEP-WCMC and IUCN. 2021. Protected Planet: The World Database on Protected Areas (WDPA) On-line, March 2021, Cambridge, UK: UNEP-WCMC and IUCN. Available at: www.protectedplanet.net.
- UNEP-WCMC and IUCN. 2020a. Protected Planet: The World Database on Protected Areas (WDPA) On-line, February 2020, Cambridge, UK: UNEP-WCMC and IUCN. Available at: www.protectedplanet.net.
- UNEP-WCMC and IUCN. 2020b. Protected Planet: The World Database on other effective area-based conservation measures (WD-OECM) On-line, February 2020, Cambridge, UK: UNEP-WCMC and IUCN. Available at: www.protectedplanet.net.
- UNEP-WCMC, IUCN and NGS. 2020. *Protected Planet Live Report 2020*. UNEP-WCMC, IUCN and NGS: Cambridge UK; Gland, Switzerland; and Washington, D.C., USA.
- Ministerio del Ambiente del Ecuador. 2020. Unidad biogeográfica. Available at <http://ide.ambiente.gob.ec/mapainteractivo/>. Accessed 3 March 2020.
- Wily, A.L. 2011. The tragedy of public lands: *The fate of the commons under global commercial pressure*. Rome: International Land Coalition.
- World Resources Institute (WRI) in collaboration with United Nations Development Programme, United Nations Environment Programme, and World Bank. 2005. *World Resources 2005: The Wealth of the Poor—Managing Ecosystems to Fight Poverty*. Washington, DC: WRI.
- WRI. 2020. *LandMark country profiles*. Available at: <http://www.landmarkmap.org/terms-of-use/>. Accessed: 15 May 2020.
- Yin, D., Leroux, S.J. and F. He. 2017. Methods and models for identifying thresholds of habitat loss. *Ecography*, 40:131-143.
- Zhou, Y., Varquez, A.C.G. and M. Kanda. 2019. High-resolution global urban growth projection based on multiple applications of the SLEUTH urban growth model. *Scientific Data*, 6, 34.

Annexe 1. Jeux de données utilisés dans l'analyse mondiale

Aires protégées non-PACL : WDPA (février 2020), polygones uniquement. A l'exclusion des sites GOV_TYPE = Indigenous Peoples or Local Communities, STATUS = Proposed or Not Reported et des sites UNESCO MAB. Ces sites ont été exclus selon la méthode habituelle de calcul des statistiques de couverture de la WDPA. Voir les conditions d'utilisation à l'adresse : www.protectedplanet.net/en/legal

Zones clés pour la biodiversité (ZCB) (BirdLife International, 2019) Zones identifiées comme importantes à l'échelle mondiale pour la biodiversité. Limites numériques des zones clés pour la biodiversité issues de la Base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité. Version de septembre 2019. Disponible à l'adresse www.keybiodiversityareas.org/site/requestgis. Le programme ZCB soutient l'identification, la cartographie, la surveillance et la conservation des ZCB pour aider à sauvegarder les sites les plus cruciaux pour la nature sur notre planète - des forêts tropicales aux récifs, des montagnes aux marais, des déserts aux parties les plus profondes des océans en passant par les prairies. La Base de données mondiale des zones clés pour la biodiversité est gérée par BirdLife International au nom du partenariat pour les ZCB, qui comprend treize des principales organisations de conservation du monde. L'identification des ZCB implique une vision globale de la conservation des espèces. Les critères de ZCB ne prennent pas seulement en compte les populations d'espèces, mais également leurs habitats et leurs écosystèmes. L'application des critères de ZCB garantit que la population mondiale d'une espèce est évaluée et que les populations les plus importantes pour l'ensemble de cette espèce sont identifiées, y compris le maintien de la variation génétique nécessaire pour s'adapter à une planète en mutation. Voir les conditions d'utilisation à l'adresse : www.keybiodiversityareas.org/info/dataterms

Ecorégions terrestres et biomes (Dinerstein *et al.*, 2017): un jeu de données constitue une régionalisation biogéographique de la biodiversité terrestre de la Terre. Cette nouvelle carte (2017) fournit une représentation des 847 écorégions (dont la roche et la glace) qui représentent notre planète vivante. Les écorégions sont des écosystèmes d'étendue régionale. Cette nouvelle carte repose sur les récentes avancées en biogéographie : la science concernant la répartition des plantes et des animaux. La carte originale des écorégions a été largement utilisée depuis son introduction en 2001, étayant les analyses les plus récentes des écologistes concernant les effets du changement climatique mondial sur la nature, la répartition des coléoptères dans le monde et la planification moderne de la conservation.

Modification humaine à l'échelle mondiale (Kennedy *et al.*, 2018; Kennedy *et al.*, 2019) : la GHM (Modification humaine à l'échelle mondiale) fournit une mesure de l'état écologique des sols terrestres à l'échelle mondiale, en fonction de l'étendue des modifications humaines par des activités allant de l'établissement humain à la production d'énergie en passant par l'agriculture, le transport et l'exploitation minière (Kennedy *et al.*, 2019). La GHM cartographie le degré de modification humaine à l'échelle mondiale, en fonction de l'étendue physique et de l'intensité de l'impact des facteurs de stress anthropiques associés aux établissements humains (densité démographique, zones bâties), à l'agriculture (terres cultivées, bétail), au transport (routes principales, routes secondaires, deux pistes et chemins de fer), à l'exploitation minière, à la production d'énergie (puits de pétrole et éoliennes) et à l'infrastructure électrique (lignes électriques et éclairage nocturne). Si la GHM tient compte de certains des facteurs de stress d'origine humaine les plus importants, elle ne prend pas tous en compte, notamment la production de bois ou l'exploitation forestière sélective, les pâturages, l'usage récréatif, la propagation d'espèces envahissantes ou la chasse. Cette carte ne tient pas compte non plus du changement climatique, qu'il est préférable de modéliser comme un processus distinct du changement d'utilisation des terres.

La GHM met également l'accent sur la cartographie des activités humaines connues pour avoir un impact négatif sur les systèmes naturels (Salafsky *et al.*, 2008) ; mais il est reconnu que certaines activités humaines, notamment dans le contexte des terres régies de manière coutumière par les PACL, peuvent modifier l'environnement pour le mieux à travers la construction d'un capital paysager susceptible de protéger la biodiversité et fournir des services environnementaux cruciaux (IPBES, 2019). La GHM est une surface continue de modification humaine échelonnée de 0 à 1 et reflète la proportion de modification au sein de chaque zone terrestre de 1km² sur la base de l'année médiane de 2016. À la suite de Kennedy *et al.* (2019), la GHM a été classée en trois catégories de modification humaine, allant de faible (HM 0,10), modéré (0,10 < HM 0,40), à élevé (0,40 < HM 1,00) sur la base de points d'arrêt éclairés par la distribution mondiale des valeurs de la GHM, des paramètres empiriques d'intensité des terres (Brown et Vivas, 2005 ; Alkemade *et al.*, 2009), et des seuils théoriques (Gustafson et Parker, 1992) et empiriques de perte d'habitat (Swift et Hannon, 2010 ; Yin *et al.*, 2017).

Les terres faiblement modifiées représentent des zones naturelles ou semi-naturelles non modifiées à plus de 10 % et ayant moins de deux facteurs de stress humains qui se chevauchent ; les terres modérément modifiées sont modifiées de >10 à 40 % et ont moins de trois facteurs de stress humains qui se chevauchent ; les terres fortement modifiées sont des zones dominées par l'Homme avec plus de 40 % de modifications et au moins cinq facteurs de stress humains. À l'instar d'autres évaluations des terres autochtones (Garnett *et al.*, 2018), la GHM permet de représenter l'état écologique, là où les zones terrestres faiblement modifiées par l'Homme reflètent des terres relativement naturelles ou semi-naturelles en bon état écologique, dont une grande partie se trouve sur des terres occupées et régies de manière coutumière par les PACL. Les terres faiblement modifiées ne sont pas nécessairement exemptes de présence humaine et n'excluent pas les utilisations traditionnelles ou à des fins de subsistance des terres par les PACL, notamment l'agriculture itinérante, l'agroforesterie, la chasse ou l'exploitation de la flore et de la faune.⁴⁷ Les terres faiblement modifiées sont les zones où l'influence humaine cartographiée est faible, et ne sont pas nécessairement équivalentes à l'étendue de la végétation indigène dans une région ou à des zones présentant une intégrité élevée de l'écosystème ou une intégrité des espèces indigènes.

Indice cumulatif du potentiel de développement (IPD), 2019 : c'est une carte de pression de développement cumulée créée en combinant les indices de potentiel de développement (IPD) précédemment publiés (Oakleaf *et al.*, 2019) pour les secteurs des énergies renouvelables, du pétrole et du gaz, de l'exploitation minière, ainsi que de l'agriculture, et une carte de pression urbaine basée sur les projections de croissance urbaine mondiale de 2020 à 2050 (Zhou *et al.*, 2019). Chaque indice individuel classe l'adéquation des terres pour le développement futur par ces secteurs en fonction : a) des obstacles fonciers au développement (par exemple, une couverture terrestre appropriée, une pente) ; b) de l'adéquation des terres pour le développement du secteur en fonction de la disponibilité des ressources (rendements spécifiques au secteur) et c) de la faisabilité de l'implantation d'un nouveau développement (par exemple, la capacité de transport des ressources ou des matériaux, l'accès aux centres de demande, le développement existant et les autres coûts économiques associés à l'implantation des ressources). Chaque IPD

a été catégorisé par pays sur la base de fourchettes de z-score normalisées suivant Oakleaf *et al.* (2019), à savoir : faible (25e percentile), modéré (>25e - 75e percentile) ou élevé (>75e percentile). Puis, un indice de développement cumulatif a été créé en combinant tous les secteurs, en conservant la catégorie de pression de développement la plus élevée par cellule. Le score cumulatif de l'indice de développement indique l'aptitude relative des terres des PACL à être développées par des secteurs économiques axés sur des produits de base. Toutefois, les IPD ne doivent pas être utilisés pour indiquer l'emplacement exact des sites de développement, étant donné qu'ils ne tiennent pas compte des demandes de production à l'échelle nationale ou régionale en raison des incertitudes ou du manque de données sur les projections sectorielles.

Services écosystémiques : quinze services écosystémiques d'approvisionnement, de régulation et culturels ont été cartographiés en trouvant les 30 % de pixels les plus performants à partir de l'extrait relatif global de Costing Nature, v3 (entièrement documenté sur www.policysupport.org/costingnature). Les services visés sont le stockage et la séquestration du carbone, le tourisme axé sur la nature, le tourisme axé sur la culture, l'approvisionnement en eau, l'atténuation des risques, le bois commercial, le bois domestique, la pêche commerciale, la pêche artisanale, le bois de chauffage, le pâturage, les produits forestiers non ligneux, les services fauniques et la qualité esthétique de l'environnement. Les analyses de cartes et de zones excluent le Groenland et l'Antarctique. Ces travaux sont en préparation en vue d'une publication dans la littérature académique (Collins *et al.*, en préparation) et ne sauraient être partagés ni utilisés sans la co-partnerité du Dr Mark Mulligan du King's College London.

Annexe 2. Jeux de données utilisés dans les analyses nationales

Données LandMark : pour l'analyse de la reconnaissance légale des terres des PACL, les données LandMark ont été préférées à la couche de base (les informations sur la reconnaissance légale n'étaient pas disponibles pour les jeux de données non-LandMark).

Zones clés pour la biodiversité (septembre 2019, polygones uniquement) : les ZCB (voir détails ci-dessus à l'annexe 1) (BirdLife International, 2019)

Données nationales sur les unités biogéographiques, en Équateur : (Ministère de l'Environnement de l'Équateur, 2020). Les unités biogéographiques (*Unidad biogeográfica*) de l'Équateur sont dérivées de la physiologie de la végétation, des critères paysagers, des conditions climatiques et des composantes floristiques.

Terrestrial ecoregions and biomes (Dinerstein *et al.*, 2017) [Écorégions et biomes terrestres], aux Philippines (voir détails ci-dessus à l'annexe 1).

Concessions pétrolières et gazières : DrillingInfo, une offre d'Enverus, 2020

Concessions minières : SNL Metals and Mining, une offre de S&P Global Market Intelligence, 2020.

Energie : S&P Global Market Intelligence, une division de S&P Global. Base de données mondiale des centrales électriques. Accessible via le portail S&P PLATTS. www.platts.com

Modification humaine à l'échelle mondiale (Kennedy *et al.*, 2018 ; Kennedy *et al.*, 2019) : GHM (voir détails ci-dessus à l'annexe 1).

Indice cumulatif du potentiel de développement (Oakleaf *et al.*, 2020): IPD (voir détails ci-dessus à l'annexe 1).

⁴⁷ La mesure dans laquelle les sociétés précolombiennes ont modifié les paysages amazoniens est débattue. Voir Levis, C. *et al.* (2017). (2017) Voir également Dunbar-Ortiz, R. (2015) ; Fernández-Llamazares, A. *et al.* (2020) ; Fletcher, M. *et al.* (2021) et Stephens, L. (2019).

Annexe 3. Méthodologie détaillée

Généralités

Tous les jeux de données sont uniquement terrestres / d'eau douce. Les jeux de données comportant des composantes marines ont été découpés selon la composante terrestre de la couche frontière des pays et du territoire.⁴⁸ Toutes les superficies ont été calculées dans la projection de Mollweide. Les analyses ont été effectuées dans ArcPro, sauf indication contraire.

Création de la couche de base

Les jeux de données décrits dans le tableau 3 ont été convertis en WGS 84 (si nécessaire), combinés et dissous. La couche dissoute a été recoupée avec les frontières des pays et territoires et avec la WDPA (à l'exclusion des aires protégées des PACL) (voir Annexe 1). La couche comporte donc deux enregistrements par pays/territoire : les terres des PACL chevauchant des aires protégées non-PACL et les terres des PACL uniquement. Des identifiants uniques ont été attribués à chacun des enregistrements. Cette couche est appelée couche de base

Elle contient les trois champs suivants :

- UID ((identifiant unique)
- WDPA (chevauchement / absence de chevauchement avec des aires protégées non-PACL): 1/0
- ISO3 (code pays ou territoire)

Couverture

La couche de base a été dissoute par le champ WDPA ; la superficie à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées non-PACL a été calculée. La couche de base a été entièrement dissoute pour trouver la superficie totale.

Modification humaine à l'échelle mondiale, GHM

La GHM a été convertie en une classe de caractéristiques polygonales (en conservant les limites des cellules), avec 10 scores de code de grille représentant le degré de modification. La GHM a été dissoute par le score de code de grille et convertie en WGS 84. La couche de base a été recoupée avec la GHM, et la zone chevauchant chaque score de code de grille a été calculée. Les catégories faible, modéré et élevé (combinant élevé et très élevé) ont été utilisées suivant Kennedy *et al.* (2019). Les pourcentages correspondent à la superficie totale couverte à la fois par la couche GHM et la couche de base.

Indice cumulatif du potentiel de développement :

L'IPD a été converti en une classe de caractéristiques polygonales (en conservant les limites des cellules), sept scores de code de grille représentant le potentiel de développement cumulatif. L'IPD a été converti en WGS 84 et recoupé avec la couche de base. La couche résultante a été dissoute par le score de code de grille et le champ WDPA ; la zone chevauchant chaque score de code de grille a été calculée. Les catégories faible, modérée et élevée ont été utilisées suivant Oakleaf *et al.* (2019). Les pourcentages correspondent à la superficie totale couverte à la fois par la couche IPD et la couche de base.

Zones clés pour la biodiversité (ZCB) (BirdLife International, 2019)

Les ZCB (polygones uniquement) ont été découpées sur la composante terrestre du jeu de données sur les frontières des pays/territoires, et la superficie totale des ZCB a été calculée. La couche de base a été découpée selon la couche ZCB, et la superficie de la couche découpée a été calculée.

Écorégions et biomes

La superficie totale de chaque écorégion a été calculée. Les écorégions ont été recoupées avec la couche de base. La superficie de chaque écorégion couverte par la couche de base a été calculée. La couverture du biome a été calculée en additionnant les résultats de la couverture des écorégions constituant chaque biome.

Analyses nationales (voir méthode ci-dessus, en cas de non-précision)

Régions biogéographiques de l'Équateur

Le jeu de données des Unités Biogéographiques Equatoriennes a été reprojété de sa projection originelle UTM Zone 17S (EPSG:32717) à Mollweide (ESRI:54009). Il n'a pas été découpé selon la couche de frontière nationale globale, car la couche des unités biogéographiques est déjà dérivée d'une frontière nationale équatorienne officielle. Cette méthode a donc permis d'éviter la suppression d'informations reconnues au niveau national. La superficie totale de chaque unité biogéographique, la superficie totale de l'intersection entre chaque unité biogéographique et chaque catégorie de couche de base (code WDPA 0 ou 1) et le pourcentage de chaque unité biogéographique couverte par chaque catégorie de couche de base ont été calculés. Toutes les analyses géospatiales ont été effectuées dans une base de données PostGIS enable (v3.0.1).

Analyse des services écosystémiques

Quinze services écosystémiques d'approvisionnement, de régulation et culturels ont été combinés et cartographiés en trouvant les 30 % de pixels les plus performants à partir de l'extrait réalisé relatif global de Costing Nature, v3 (entièrement documenté sur www.policysupport.org/costingnature). Les analyses de cartes et de zones excluent le Groenland et l'Antarctique. Ces travaux sont en préparation en vue d'une publication dans la littérature académique (Collins *et al.*, en préparation) et ne sauraient être partagés ni utilisés sans la co-partnerité du Dr Mark Mulligan du King's College London.

Concessions minières

Les concessions minières ont été filtrées en fonction des pays étudiés. Les concessions non actives (expirées ou en cours d'application) ont été supprimées, et les concessions actives restantes ont été recoupées avec la couche de base. Les résultats ont été additionnés par pays.

Concessions pétrolières et gazières

Les concessions pétrolières et gazières ont été filtrées en fonction des pays étudiés. Les concessions non actives (expirées ou en cours d'application) ont été supprimées, et les concessions actives restantes ont été recoupées avec la couche de base. Les résultats ont été additionnés par pays.

Centrales électriques

Les centrales électriques ont été filtrées dans les pays étudiés. Les installations non actives ont été supprimées, et les sites actifs restants ont été recoupés avec la couche de base. Les résultats ont été additionnés par pays.

Photo Credits

Page	Description	Photographer
1	Western Province, Papua New Guinea	Brent Stirton / Getty Images / WWF
4	Mozambique	WWF-US / James Morgan
5	La Chorrera, Predio Putumayo Indigenous Reserve, Amazonas, Colombia	Luis Barreto / WWF-UK
6	Ecuador	Mitch Anderson, Amazon Frontlines
9	Bayanga, Central African Republic	Andy Isaacson / WWF-US
10	Nunavut, Canada	Andrew S. Wright / WWF-Canada
12	Myanmar	UNDP Equator Prize databases
13	Nunavut, Canada	Andrew S. Wright / WWF-Canada
14	Kasese District, Rwenzori Mountains, Uganda.	Simon Rawles
17	Nunavut, Canada	Staffan Widstrand / WWF
18	Western Province, Papua New Guinea	Brent Stirton / Getty Images / WWF
20	Łutsël K'é, Canada	Pat Kane
24	Western Province, Papua New Guinea.	Brent Stirton / Getty Images / WWF
28	Calamar, Guaviare Department, Colombia	Luis Barreto / WWF-UK
29	Juruena National Park - Maués	Andre Dib / WWF-Brazil
30	The Kaya, Kenya	Greg Armfield / WWF-UK
37	Kiifi, Kenya	Greg Armfield / WWF-UK
38	The Gran Sabana, Venezuela	Martin Harvey / WWF
42	Panay, Aklan, Philippines	Jürgen Freund / WWF
44	Kwale, Kenya	Greg Armfield / WWF-UK
47	Kusungan Island	WWF-Malaysia / Mazidi Abd Ghani
48	Palín, Guatemala	Asociación de Forestería Comunitaria Utz Che
49	Northern Vanua Levu, Fiji	Tom Vierus / WWF-US
50	Kusungan Island	WWF-Malaysia / Mazidi Abd Ghani
51	Palín, Guatemala	Asociación de Forestería Comunitaria Utz Che
52	Palín, Guatemala	Asociación de Forestería Comunitaria Utz Che

⁴⁸ Pour les frontières des pays et des territoires, nous utilisons un ensemble de données combinant les zones économiques exclusives (ZEE ; VLIZ 2014) et les frontières terrestres des pays (World Vector Shoreline, 3e édition, National Geospatial-Intelligence Agency). Une version simplifiée de cette couche a été publiée dans la revue Nature Scientific Data (Brooks *et al.*, 2016) et est disponible à l'adresse <http://datadryad.org/resource/doi:10.5061/dryad.6gb902>

